

Mémoires ETEH 2022+2023. Enquête sur l'écologie de l'architecture/l'architecture de l'écologie

Amélie Flamand, Bénédicte Chaljub, Rémi Laporte, Lorette Klepper

▶ To cite this version:

Amélie Flamand, Bénédicte Chaljub, Rémi Laporte, Lorette Klepper (Dir.). Mémoires ETEH 2022+2023. Enquête sur l'écologie de l'architecture/l'architecture de l'écologie. 2023. hal-04413077

HAL Id: hal-04413077 https://hal.science/hal-04413077v1

Submitted on 11 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.





MÉMOIRES ETEH 2022 + 2023

Enquêtes sur l'architecture de l'écologie / sur l'écologie de l'architecture







INTRODUCTION

QUESTIONNER L'ÉCOCONCEPTION DES TERRITOIRES ET DES ESPACES HABITÉS

Cet ouvrage propose une synthèse des mémoires produits par les étudiant.e.s du Master « Ecoconception des Territoires et des Espaces Habités » de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand durant les années 2022 et 2023. Son objectif est de faciliter l'accès aux connaissances qu'ils contiennent et leur diffusion, mais aussi d'énoncer les positionnements pédagogiques adoptés par l'équipe pluridisciplinaire d'encadrement, issus d'une décennie d'expériences.

S'INITIER À UNE RECHERCHE SUR L'ARCHITECTURE

La définition légale de ce que doit être un mémoire de second cycle en architecture est très large et diversement interprétée selon les écoles et les enseignants. Dans le domaine d'étude ETEH, nous assumons que son encadrement participe de l'initiation des étudiantes à la recherche en architecture. Une recherche qui n'est pas cantonnée à la spéculation intellectuelle ou à l'érudition, mais qui puisse être directement mobilisée par les étudiantes eux-mêmes visà-vis des questions d'architecture auxquelles le monde actuel les confronte. En prolongement des thématiques générales qui irriguent le programme pédagogique du domaine d'étude et des orientations de l'ENSACF, l'objectif scientifique de cet enseignement est de les amener à contribuer à la production d'éléments de connaissance originaux et objectivés sur les évolutions que connait l'architecture en réponse aux enjeux environnementaux qui s'imposent progressivement à nous depuis la fin du XXe siècle.

Nous partons de l'hypothèse que l'épuisement des ressources, les mutations climatiques, ou le bouleversement des équilibres écologiques et sociétaux, réinterrogent les enjeux, les pratiques, et les formes par lesquels l'architecture se concrétise dans nos sociétés, et que les futur.e.s architectes ont tout intérêt à

analyser ces phénomènes afin de pouvoir agir pour l'intérêt commun dans leurs futures trajectoires professionnelles, quelles qu'elles soient. Pour limiter l'ampleur des questionnements soulevés par cette orientation et induire une dynamique d'émulation et de partage des connaissances, cinq thématiques sont proposées aux étudiant.e.s, en regard desquelles ils.elles doivent construire la problématique de leur mémoire:

- L'architecture face au climat -
- L'architecture et l'économie des ressources -
 - Le déjà-là comme source d'architecture -
- Les logiques participatives et coopératives dans l'architecture -
- L'expérimentation dans l'habitat -

APPRENDRE DU RÉEL

Dans ce cadre pédagogique, le travail est orienté sur l'analyse de cas « réels », auxquels ils elles puissent se confronter directement et desquels ils elles puissent saisir la complexité pendant l'année que dure l'exercice. Qu'il s'agisse d'édifices, de démarches d'architectes, de projets, l'accent est mis sur la nécessité de mener une enquête approfondie sur le « terrain » afin de recueillir des informations originales, notamment en s'immergeant dans les lieux et les situations pour les observer, en relevant des éléments significatifs, en interrogeant des acteurs ou des usagers, ou encore en dépouillant des archives inédites.

Ces outils de recherche, liés à la pluridisciplinarité de l'équipe encadrante, complètent et enrichissent les méthodes d'analyse architecturale déjà appréhendées par les étudiants en licence et approfondies pour le mémoire. Leurs objectifs et leur utilisation sont détaillés dans des séances collectives d'apports méthodologiques qui accompagnent l'élaboration du mémoire tout au long des semestres 8 et 9 du cycle master.

SE CONSTRUIRE UNE DISTANCE CRITIQUE

Le mémoire est une réflexion individuelle convoquant nécessairement une part de subjectivité, mais il ne constitue pas pour autant un « essai » personnel sur le sujet choisi. Il a une valeur démonstrative et chaque idée formulée doit pouvoir être étayée par des preuves et des appuis. L'enjeu ici est de parvenir à mettre à distance les affects, positifs ou négatifs, attachés aux cas étudiés, et de dépasser le niveau du ressenti, de la description et de l'expression d'un avis, fut-il informé.

L'objectivité attendue pour les résultats de ce travail d'évaluation nécessite aussi de clarifier les critères selon lesquels on analyse, de croiser les informations recueillies sur le terrain et les sources, de les contextualiser et les hiérarchiser selon leur valeur scientifique, tout autant que de confronter les constats réalisés aux connaissances déjà produites par d'autres chercheurs sur des sujets proches (en lien avec un travail d'analyse de textes scientifiques et état de l'art développé dans l'enseignement de séminaire).

L'acquisition par les étudiantes de cette démarche exigeante de clarification et de capitalisation des connaissances leur est précieuse dans cet exercice de recherche, mais aussi dans l'élaboration de leur propre posture d'acteurs-ices dans la société, et dans leurs travaux de conception architecturale. De fait, les projets de fin d'étude qu'ils-elles conçoivent au semestre 10 s'appuient souvent sur les conclusions de leurs propres mémoires ou mobilisent des travaux produits par d'autres pour argumenter des choix de projet.

DÉMONTRER PAR LE TEXTE ET L'IMAGE

La formalisation est un aspect important de l'exercice du mémoire tel que nous l'encadrons dans le domaine d'étude ETEH. Elle n'est pas la dernière étape d'un travail de réflexion préalablement accompli qu'il s'agirait de rendre enfin lisible, mais elle participe du long processus itératif qui conduit progressivement d'une intuition de sujet jusqu'à la formulation du raisonnement cohérent qui répond à la problématique choisie. Les documents iconographiques inclus dans le

mémoire ne sont pas considérés comme de simples illustrations visuelles du propos énoncé dans le texte. En s'appuyant sur les outils graphiques de l'architecte maitrisés par les étudiant.e.s, le travail de production graphique est engagé dès les premières phases de contact avec le « terrain » : captations photo ou vidéo, croquis, relevés, schémas sont mobilisés comme des instruments d'observation, puis le redessin, la modélisation, le recadrage, la retouche, la schématisation, la juxtaposition ou la superposition permettent d'analyser et de faire émerger des constats indécelables autrement.

Une fois finalisés et sélectionnés, ces documents de travail deviennent des outils efficients pour montrer et démontrer, afin d'étayer le raisonnement développé dans le mémoire. Complétés par des légendes, évitant les redondances, ils interagissant entre eux et avec le texte, éléments indispensables à la compréhension du propos développé dans le mémoire. Un modèle commun de mise en page, perfectionné chaque année par les étudiants en fonction de leurs besoins, permet de gagner en efficacité et de donner une cohérence formelle à l'ensemble des mémoires produits dans le domaine d'étude.

ENCADREMENT DU MÉMOIRE

Le mémoire de fin d'études en Master ETEH est encadré par une équipe d'enseignant.e.s pluridisciplinaire : Bénédicte Chaljub, architecte et historienne, Amélie Flamand, sociologue, et Rémi Laporte, architecte.

SOMMAIRE

01	:		
- L'ARCHITECTURE ET L'ÉCONOMIE DES RESSOURCES -	p.06-07	- « Les Mille Clubs de jeunes, une expérience de la flexibilité en architecture. Études de cas dans le	p.24-25
 « L'architecture au profit de bâtiments agricoles pédagogiques. Trois opérations récentes en France », Elysa ALIX, 2022. « L'économie des ressources comme 	p.08-09 p.10-11	Massif Central », Pol JOUANNY, 2022. - « L'existant comme engagement de l'architecte en campagne. Trois pratiques sur le territoire occitan », Charlotte MICHEL VIGUIÉ, 2022.	p.26-27
intention de projet. Trois exemples en Belgique », Nathan HARY, 2022. - « A l'école du pisé. Apprendre de la matière terre dans l'architecture	p.12-13	 « L'architecture des centres chorégraphiques nationaux : entre enjeux politiques et adaptation au milieu. Le cas du CCN de Rillieux-la- 	p.28-29
d'aujourd'hui », Louise LEBLANC, 2022.		Pape (Construire) et du CCN d'Aix-en- Provence (Agence Rudy Ricciotti) », Brianna RAZAFIMAHEFA, 2022.	
 « De la lutte contre l'exclusion à l'architecture d'un lieu de vie. Le Village Emmaüs Lescar-Pau », Alice RAMPAL, 2022. 	p.14-15	 « De l'obsolescence du bâti existant au patrimoine. Déclinaisons des transformations récentes de l'Antiquaille de Lyon », Victoria VERNAY, 2022. 	p.30-31
 «De la matière au projet d'école. Trois écoles en pierre dans le Sud-Est de la France », Orlane BARTHELEMY, 2023. 	p.16-17	 - «Habiter autrement le déjà-là. Le collectif Encore dans les Pyrénées- Atlantiques », Romain DE SCHEPPER, 2023. 	p.32-33
- « Le parement de briques de terre cuite au service de la qualité architecturale dans le logement collectif. Trois cas d'étude en Ile de France et dans le Midi-Toulousain », Quentin BEZES-FAIVRE, 2023.	p.18-19	- « Reconversion des immeubles de passementiers à Saint-Etienne. Des ateliers de tissage au logement, 1980- 2022 », Axelle PEYRARD, 2023.	p.34-35
02 - LE DÉJÀ-LÀ COMME SOURCE D'ARCHITECTURE -	p.20-21	03 - LES LOGIQUES PARTICIPATIVES ET COOPÉRATIVES DANS L'ARCHITECTURE -	p.36-37
- « Le percement : enjeu de la requalification du bâti agricole vernaculaire. Trois exemples en France », Sandra BOUËRY, 2022.	p.22-23	 - « Une architecture du logement participative et évolutive face à la norme : les cas d'Abricoop (Haute Garonne) et des Bogues du Blat (Ardèche) », Léo AIRAULT, 2022. 	p.38-39

	•	05	
 « Architecture inclusive : enjeux et tensions. Les opérations d'habitat 	p.40-41	-L'ARCHITECTURE FACE AU CLIMAT -	p.56-57
participatifs de La Ruche à Bègles et Lieu Commun à Strasbourg », Marine BAZZI, 2022.	p.42-43	 « L'habitat individuel solaire, un échec ? Les Cochevis à Cergy-Pontoise de 1983 à nos jours », Jaouad FASLA, 2022. 	p.58-59
glissements, bifurcations d'architectes vers la maçonnerie. Le cas des «terreux» dans le Puy-de-Dôme », José ROY, 2023. - «Les femmes dans l'espace public, une affaire d'architecte ?	p.44-45	 « Entre expérimentation et normalisation : le bioclimatisme dans le logement collectif (2010- 2020). Rôle et influence du tampon bioclimatique au sein de différentes opérations françaises », Marion BOULITREAU, 2022. 	p.60-61
Aménagement participatif du «Carré Gris », Nantes (44), Laurane THERA, 2023.		 « L'habitat participatif bioclimatique à l'épreuve de la collaboration entre habitants et architectes. Etude de trois projets en région lyonnaise », 	p.62-63
04 - L'EXPÉRIMENTATION DANS L'HABITAT -	p.46-47	Mélanie DELORME, 2022.	
 « Tiny-house, expérimenter la réinsertion des personnes en situation d'exclusion par l'architecture. Etude de deux projets d'hospitalité citoyenne et urbaine en France », Lou ROQUES, 2022. 	p.48-49		
 « La baie dans l'architecture en pierre au XXIe siècle. Trois exemples de logements sociaux parisiens », Hugo LAMBERT, 2022. 	p.50-51		
- «Lotissements avec architectes: l'appropriation en question? Les jardins de la Pirotterie à Rézé (44) et Maisons et Jardins à Blanquefort (33) », Julie GOY, 2023.	p.52-53		
 « Une architecture expérimentale pour la démence du grand âge. Les transformations du pavillon de l'Orbe, à Ivry-sur-Seine, 1991-2016 », Aliséa FISICARO, 2023. 	p.54-55		

01.

L'architecture et l'économie des ressources

L'architecture au profit de bâtiments agricoles pédagogiques. Trois opérations récentes en France. Elysa ALIX, 2022.

#Architecture agricole #Pédagogie #Transmission #Massification #Prise de conscience

Ce mémoire a pour ambition d'interroger le processus de conception des fermes pédagogiques et de mettre en exergue la plus-value apportée par l'architecte. A travers l'architecture des bâtiments-écoles, il s'agit de prendre conscience de l'évolution des pratiques agricoles et des édifices qu'elles requièrent. En quoi l'implication de l'architecte produit-elle de la qualité architecturale dans un bâtiment agricole ? En quoi l'intervention de l'architecte contribue-t-elle à la valeur pédagogique de ces bâtiments ?

Pour répondre à ces questions, trois bâtiments d'élevage ont été analysés : la ferme expérimentale des Bordes, conçue par l'agence Fabriques Architectures et Paysages, implWantée à Jeu-les-Bois (36) ; la ferme caprine pédagogique, livrée par l'agence NSL Architectes Ingénieurs, sur la commune de Moustiers-Sainte-Marie (04) ; la ferme bovine et porcine, conçue par Sophie Bertrand Architectures, sur la commune de Vidaillat (23). Bien que ces trois projets soient très différents (le profil des maîtres d'ouvrages, acteurs publics ou privés, maître d'œuvres spécialistes de la construction agricole ou non, superficie et budget des projets très différents), ils présentent une similitude : ils ont tous été commandés par des maîtres d'ouvrages engagé.e.s, souhaitant transmettre leurs idées et diffuser leurs connaissances au grand public. Ainsi, plusieurs espaces pédagogiques sont associés aux espaces de productions agricoles.

Pour investiguer, des visites de site ont été réalisées avec les différents acteurs (maîtres d'ouvrages, maîtres d'œuvre et exploitants agricoles) ainsi que des entretiens. En complément de l'analyse architecturale et des relevés effectués in situ, cet outil sociologique a été une source d'informations précieuses pour la constitution de ce travail. Il en ressort que la qualité de ces constructions agricoles d'architectes dépend de plusieurs paramètres.

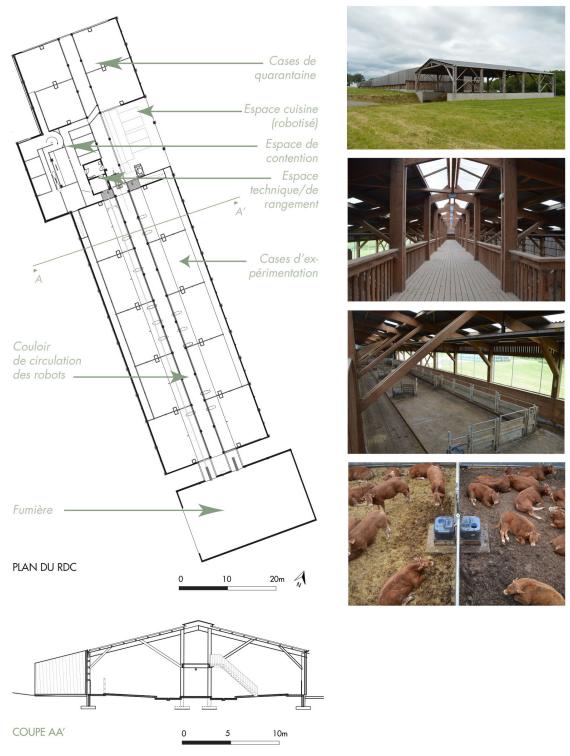
Dans un premier temps, c'est la collaboration entre les différents acteurs ices qui est venue enrichir le projet. La participation des exploitant es agricoles a été essentielle dans la conception d'ouvrages fonctionnels et adaptés aux besoins de chaque agriculteur ice. L'analyse a aussi montré que l'intervention de l'architecte sur une mission

complète est importante pour la pérennisation de la qualité architecturale.

Dansunsecondtemps, ilapparaît que la qualité architecturale dépend du site et du programme. Ces architectures sont contextualisées et singulières dans un territoire donné. Plusieurs dispositifs liés à la région géographique d'implantation sont venus enrichir les projets. L'originalité de ces fermes tient aussi de leur mixité programmatique. Des espaces agricoles sont liés à des espaces d'accueil du public. Cette mixité programmatique est venue enrichir la conception et la disposition des espaces intérieurs ou du dessin de façades de ces fermes. Ainsi, pour les espaces agricoles, les architectes ont utilisé comme levier de réflexion la question du bien-être animal, tandis que l'idée de démonstration a quant à elle été utilisée pour les espaces recevant du public.

Enfin, il apparaît que bien que ces constructions agricoles d'architectes coûtent plus chères que des bâtiments de constructeurs.ices, ce prix est justifié par la qualité des édifices, et par la valeur démonstrative de ces bâtiments écoles. C'est à travers ces constructions modèles que les agriculteurs.ices pourront transmettre leurs idées et qu'une prise de conscience collective sera mise en place sur l'intérêt de la qualité de ces constructions dans les territoires ruraux. Ces bâtiments-écoles deviendront des modèles dans la massification des constructions agricoles futures.

Ce travail a montré que la valeur apportée par les architectes dans les bâtiments agricoles avait des bénéfices larges. Premièrement, pour les personnes concernées directement par le projet, à savoir les agriculteurs, ices (espaces de travail fonctionnels), les animaux (espaces de vie agréables, protégés du froid, de la chaleur, ventilés et lumineux) et pour les visiteurs (espaces de découverte et de sensibilisation). Mais aussi pour les personnes extérieures au projet, comme les habitant.e.s voisins (grâce à l'insertion paysa-gère et dans le site du bâtiment), aux générations futures (grâce à la pérennité de ces ouvrages, contrairement aux bâtiments de constructeurs) et à l'environnement (choix affirmé de la part des maîtres d'ouvrages/ d'œuvre de construire avec des matériaux biosourcés et locaux).



Plan, coupe et photographies de la ferme expérimentale des Bordes. [Fabriques Architectures et Paysages]. Source : Elysa Alix.

BRUNEL Sylvie, Pourquoi les paysans vont sauver le monde, Editions Harper Collins Poche, 2021, 268p. CIVIDINO Hervé, Histoire de l'architecture agricole. 1945-1999 : La modernisation des fermes. Éditions Le Moniteur, 2019, 360p.

CIVIDINO Hervé, Nouvelles agricultures. Nouvelles architectures agricoles. Éditions Le Moniteur, 2018, 336p. GARRIC Jean-Philippe, Vers une agritecture : architecture des constructions agricoles (1789-1950). Editions Mardaga, 2014, 155p.

MADELINE Philippe, « Les constructions agricoles contemporaines : des objets discrets de la modernisation agricole». *In Situ, Revue des patrimoines* [en ligne], mis en ligne le 10 juillet 2013.

L'économie des ressources comme intention de projet. Trois exemples en Belgique. Nathan HARY, 2022.

#Economie des ressources #Matière #Réemploi #Déchets

Ce mémoire tente d'approcher la notion d'économie des ressources à travers trois cas d'études situés en Belgique. Face à l'urgence d'agir engendrée par la crise écologique qui se dessine comme le plus grand défi à relever pour notre société et les suivantes, il s'agit de rendre compte de postures prônées et développées par des architectes belges afin de limiter l'impact environnemental de leurs édifices. C'est tout un secteur d'activité, celui de la construction, qui doit réfléchir et s'interroger sur son mode de fonctionnement et de consommation de la matière. Cette nécessité rentre en corrélation avec la notion d'économie des ressources qui est portée à l'étude à travers ce mémoire.

L'intérêt est d'observer quelles qualités spatiales, d'ambiances et de mise en œuvre peuvent générer de telles postures intégrées au processus de projet. Ce travail tente de comprendre que l'économie des ressources suggère de la part des architectes d'utiliser de manière pertinente ce qui est à leur disposition afin de ne pas accentuer la pression et la dépendance aux matières premières. Ces logiques permettent de proposer des alternatives à notre système de production et de consommation actuel encore très linéaire basé sur la suite d'actions qui suit : extraire, transformer, utiliser, jeter. L'économie des ressources amène également les architectes à une certaine attention et modestie dans l'acte de bâtir et les solutions qu'ils proposent. Cette posture entraine dès lors une créativité supplémentaire combinée à certaine simplicité dans la formalisation des architectures et la création d'une esthétique particulière. Il ne s'agit pas pour les architectes de « composer avec moins » qui laisse supposer une qualité moindre, mais bien de « composer mieux » avec ce qui est disponible et exploitable.

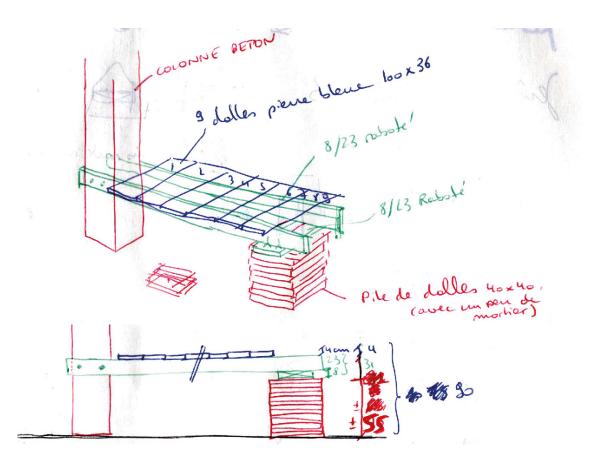
Communément, le terme d'économie dans la conception architecturale renvoie à une certaine « pauvreté » et une absence de qualité. Ce travail tend à démontrer que des volontés d'économie de ressources, envisagées d'un point de vue environnemental et appliquées au processus de projet, ne sont en rien un frein aux qualités architecturales, bien au contraire. Mais alors, économies de ressources et qualité architecturale peuvent-elles fonctionner conjointement ?

Nous nous demandons comment des logiques d'économie des ressources appliquées à la construction parviennent-elles à produire des architectures qualitatives et singulières ?

Bien que l'économie des ressources puisse se matérialiser de différentes manières par des procédés et techniques tout aussi divers et variés, l'étude se focalise sur quatre façons identifiées au travers de chacun des cas d'études : l'incorporation de matériaux de réemploi, l'utilisation de matériaux géo-sourcés comme la terre, l'utilisation du bâti existant par le biais de la reconversion mais également de la réversibilité tant d'une architecture que de ses composants. Situés en Belgique, les cas d'études prennent place dans des contextes et conditions de production hétérogènes (situation urbaine ou non, bâtiments publics et privés). Deux sont situés à Bruxelles dans la commune de Saint-Jean Molenbeek: une maison unifamiliale par l'agence AgwA et l'antenne locale de la mairie de Saint-Jean Molenbeek par Mamout Architectes. Le dernier projet se situe quant à lui dans le commune de Edegem, il s'agit d'une maison régionale, bio-classe dans un ancien fort militaire (Fort V) par l'agence BC Architects, accompagnée de leur filiale BC Materials. La méthodologie employée est la suivante :

- 1. Identification des cas d'étude en Belgique et visite afin d'analyser les logiques d'économie des ressources observées au préalable ;
- 2. Contact des agences afin de récolter les documents graphiques nécessaires à l'analyse ;
- 3. Réalisation d'entretiens avec les architectes. Il s'agit de comprendre leur approche, leur philosophie, leur positionnement.

Les projets étudiés tentent de démontrer que leurs concepteurs. ices ont vu dans cette urgence d'action, induite par la crise écologique, une véritable opportunité et non une contrainte pour innover et élaborer un langage formel se voulant pertinent, inventif mais aussi qualitatif. Ces architectes contribuent, par leurs réalisations, à promouvoir et démontrer que d'autres manières de faire, tout aussi qualitatives, sont possibles en dehors des sentiers tracés et empruntés depuis des décennies.



Croquis explicatifs pour la réalisation et le montage d'un plan de travail à partir d'éléments de réemploi. Source : AgwA.



Utilisation d'un matériau naturel : la terre. Les briques sont réalisées à partir de terres locales. Source : BC Materials.

CHOPIN Julien, DELON Nicolas, ENCORE HEUREUX, Matériaux/ réemploi/ Architecture, Matière grise. Editions Pavillon de l'Arsenal, 2014, 365p.

GHYOOT Michaël, DEVLIEGER Lionel, BILLIET Lionel, WARNIER André, ROTOR, Déconstruction et réemploi, comment faire circuler les éléments de construction. Edition Presses polytechniques et universitaires romandes, 2018, 232 p.

HUYGEN Jean-Marc, *La poubelle et l'architecte, vers le réemploi des matériaux,* Editions Actes Sud, 2008, 183 p. **LEFEBVRE Pauline**, *The act of building*, Flanders Architecture Institute, 2018, 152p.

A l'école du pisé. Apprendre de la matière terre dans l'architecture d'aujourd'hui. Louise LEBLANC, 2022.

#Matière terre #Pisé #École #Lumière #Ambiance

Depuis les années 2000 en France, l'architecture des écoles, qu'elles se situent en milieu rural ou urbain, connaît un engouement récent pour la terre. Il s'agit de comprendre l'intérêt porté à ce matériau, et plus précisément à la technique du pisé, et les répercussions spatiales occasionnées dans les espaces dédiés à l'apprentissage et à la connaissance. Nous évoquerons le savoir-faire, l'apprentissage de l'architecture, les capacités techniques du pisé et l'interaction avec la lumière.

Cette recherche s'attache à comprendre de quelle manière la construction en pisé fait sens au regard des qualités spatiales et de la sensibilisation au sein d'un programme scolaire ; et comment l'architecture scolaire a évolué.

Afin de répondre à cette problématique, deux cas d'étude ont été choisis. L'école primaire de Veyrins-Thuellin (Isère), construite en 2009, mobilise le matériau terre à la demande de la MOA. En effet, le pisé est fortement ancré dans la culture constructive locale et de ce fait particulièrement présent sur le territoire. Le pisé, réalisé en tant que murs trumeaux porteurs courbés, apparait comme un filtre à la lumière qui partitionne l'espace.

Le second cas d'études est le groupe scolaire Miriam Makeba, situé en région parisienne, à Nanterre. La ville développe une démarche écologique revendiquée en construisant ses écoles avec des matériaux sains. Pour autant la terre n'était pas une demande de la MOA. Le choix d'utiliser du pisé pour la réalisation de cette école fût audacieux pour la MOE qui n'avait jamais employé cette matière précédemment et qui a appris à l'employer avec ce projet. Ici, le pisé est utilisé uniquement en tant que remplissage d'une structure béton suite à différentes discussions entre MOE et MOA.

Ces deux démarches très différentes traduisent un potentiel d'utilisation multiple et convoquent des ambiances et des relations diverses avec la matière, intéressants de comparer et d'analyser.

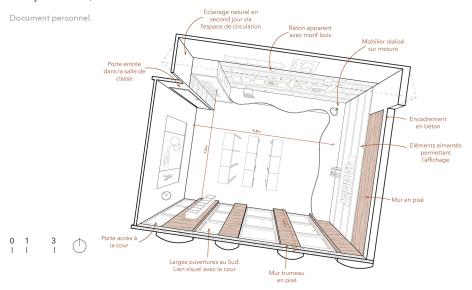
Des visites in situ ont eu lieu. L'objectif était notamment de mener une série de discussions informelles durant les visites, associées à la réalisation de relevés et de plans et à la prise de photographies. Ont ensuite été réalisés des entretiens semi-directifs avec la MOA et la MOE de chaque projet afin d'avoir

un regard plus pragmatique et opérationnel sur les établissements. Parallèlement, un travail plus théorique a été mené, autour des deux thématiques centrales de ce mémoire, la construction en terre et l'architecture scolaire, mais également sur le rapport sensible à la matière en générale et sur les expériences sensorielles liées à l'architecture.

Ce travail a mis en évidence plusieurs résultats. Le pisé offre des utilisations variées, rendues possibles grâce au savoir-faire des artisan.e.s. Savoir-faire qui sont mis en avant par la valorisation de matériaux bruts qui donnent à voir les techniques de mise en œuvre. Les attributs structuraux des matériaux employés impactent l'espace, notamment dans la gestion de la lumière et des ambiances produites. En effet, la matière terre est connue pour sa gestion de l'hygrométrie, et du confort thermique qu'elle apporte au bâtiment. Mis en perspective avec le programme scolaire, il semble intéressant de se servir de ces particularités afin de créer un climat sain pour les usagers. De plus, la gestion différenciée de la lumière dans les deux cas d'étude permet de traduire des ambiances multiples. La première repose sur un fractionnement de l'espace où la terre est l'obstacle qui dévie les rayons. Tandis que la seconde repose sur une mise en scène de la terre, la lumière apparait comme l'élément de mise en valeur qui révèle, traduit des aspérités, grains qui composent le pisé. Ainsi, la lumière, principal outil de l'architecte, est utilisée pour impacter les espaces et jouer avec la terre.

Finalement, l'analyse a permis d'aboutir à deux types d'utilisations du pisé dans le programme scolaire. La première résulte d'un mode de construction qui découle de l'architecture vernaculaire, reprenant les ressources disponibles sur le territoire et bâtissant avec la culture constructive du site. On pourrait caractériser ce type de démarche comme une architecture située qui répond à son milieu d'implantation. La seconde découle de cette prise de conscience écologique et de la nécessité de construire autrement. Cela amène au développement de plus en plus de programmes construits avec des matériaux bio et géo-sourcés, reflétant une volonté politique forte de la part des collectivités.

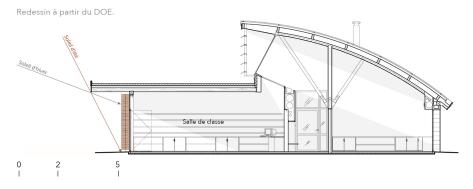
Plan perspective de la salle de classe et de la relation entre matière et espace, Ecole primaire de Veyrins-Thuellin, 2009.



Photographies personnelles de la classe de Veyrins-Thuellin.



Coupe de la relation entre angles solaire et matière et terre.



Plan, photographies et coupe de l'école primaire de Veyrins-Thuellin. Source : Louise Leblanc.

Bibliographie sélective

CHELKOFF Grégoire, « Matière à ambiances : les formants sensibles de l'expérience », *Matérialités contemporaines*. Villefontaine, novembre 2012, pp.123-131. [en ligne] Disponible sur : <HAL archives-ouvertes.fr>

DEOUX Suzanne, Bâtir pour la santé des enfants, Andorra : Medieco Éditions, 2010, 690p.

GAUZIN-MÜLLER Dominique, Architecture en terre aujourd'hui, Muséo Édition, 2017, 128p. HIS Ghislain, « La matérialité comme récit : d'un récit culturel à la production d'une pensée », Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 2015, n° 4, p. 30-44.

MAZALTO Maurice et PIOLLE Éric, Concevoir des espaces scolaires pour le bien-être et la réussite. Paris : Éditions L' Harmattan, 2017, 202p.

De la lutte contre l'exclusion à l'architecture d'un lieu de vie. Le Village Emmaüs Lescar-Pau. Alice RAMPAL, 2022.

#Auto-construction #Emmaüs #Alternatif #Bricolage #Réemploi

Le sujet de ce mémoire porte sur l'architecture alternative, plus particulièrement sur des expériences architecturales qui revendiquent souvent l'autoconstruction et l'éco-construction comme démarche. Après avoir étudié la littérature autour des ZAD, mon intérêt était de poursuivre ces recherches théoriques, de les enrichir d'analyse d'autres expériences. Le terrain choisi est le Village Alternatif d'Emmaüs Lescar-Pau, qui est une communauté Emmaüs classique, c'est-à-dire un lieu d'accueil, de vie, d'activité, née en 1982 aux alentours de Pau. Ce terrain correspond a priori à ce cadre théorique d'architecture alternative, étant auto-construit par les habitant.e.s de la communauté qui ont d'ailleurs monté un atelier d'éco-construction comme activité à part entière. Le deuxième élément déterminant au choix du terrain tient dans l'engagement porté par ce village, engagement politique parce que défenseur de pratiques alternatives globales concernant tout à la fois la monnaie, l'agriculture, le recyclage, et la construction d'habitat.

Ce mémoire est une tentative de mise en lumière des processus et des logiques d'acteurs ices qui sont au cœur de la formalisation de ce lieu de vie. En quoi peut-il être défini comme un lieu de vie alternatif, en quoi les habitats qui se construisent sont-ils issus de modes d'expérimentations ? En quoi le Village Emmaüs Lescar Pau peut-il être un modèle d'expérimentations architecturales et urbaines alternatives ?

En amont de la période d'enquête de terrain, la première partie de la recherche est exploratoire et consiste à mettre en place une grille de concepts et d'hypothèses. Le concept d'hétérotopie a fait germer l'idée d'une immersion dans le terrain d'étude, via un stage au sein de l'atelier éco-construction de la communauté, pendant six mois. Ce mémoire est donc structuré en grande partie par une observation participante, augmentée par des entretiens formels et informels et des relevés habitants, de l'analyse de documents sur les projets architecturaux mais aussi par la lecture d'ouvrages produits sur le Village Emmaüs Lescar-Pau, ou produits par la communauté elle-même. Cette démarche immersive m'a permis de recueillir plusieurs témoignages et d'observer sur un temps long les habitudes et manières de penser au sein du village, mais aussi de participer au processus de chantier de l'atelier-éco-construction. Habiter au sein de la communauté a permis de comprendre, de vivre, l'habitabilité du lieu, les usages, les spatialités vécues.

Après trente-cinq ans d'existence, l'histoire est riche, les constructions très diverses. L'existence de ce lieu hétérotopique questionne aujourd'hui face aux enjeux d'appropriation habitante et d'aménagement du territoire rural, mais aussi comme modèle de réemploi dans la construction. Il y a dans cette pratique une forme de revendication, puisque loin de produire des habitats reproductibles et qui se confondent, l'atelier cherche à expérimenter. Les différents choix de formes et d'imaginaires associés à chaque habitat sont autant de projets qui permettent à Francis (responsable bénévole de l'atelier éco-construction, maitre d'œuvre) de se former. Ainsi les constructions du village Emmaüs Lescar-Pau constituent un laboratoire de techniques, de processus de mise en œuvre et de formes, bien plus qu'un laboratoire de recherches spatiales, et c'est en cela qu'il faut l'analyser comme un modèle d'expérimentations architecturales.

En analysant les logiques d'acteurs ices et les processus de décision, on comprend assez vite que la contrainte du temps est au cœur du processus de formalisation du lieu. Construits d'abord dans cette urgence d'accueillir, les premiers habitats sont des mobil-homes, remplacés ensuite par de l'habitat auto-construit. Des quartiers entiers voient le jour en un temps record. Pourtant aujourd'hui, la communauté n'accueille plus autant de compagnes et compagnons qu'avant, elle est même en perte de vitesse au niveau de ses membres.

Du point de vue de l'enjeu constructif et du processus de chantier, le village développe un concept, celui d'habitat «écolomique». L'atelier se tourne vers des initiatives écologiques, des lieux qui cherchent à la fois un rapport plus vertueux avec l'environnement, et une économie de projet, rendant l'initiative accessible au plus grand nombre. La démarche de l'atelier éco-construction tend vers un équilibre de moyens, à la fois dans les ressources employées (réemploi) mais aussi dans une meilleure gestion de l'énergie (l'atelier cherche à réduire la consommation énergétique de l'habitat).

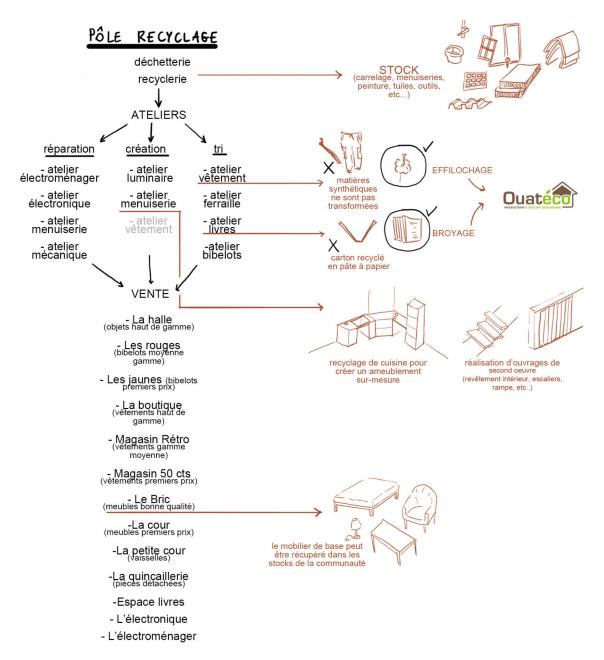


Schéma des systèmes mis en place pour la récupération et le traitement des déchets utilisés dans la construction. Source : Alice Rampal.

Bibliographie sélective

FABUREL Guillaume, Les métropole barbares, démondialiser la ville, désurbaniser la terre. Paris, Le Passager Clandestin, 2018, 432p.

FOUCAULT Michel, « Le corps utopique, les hétérotopies », Editions Lignes, 2019, 64p.

LEFEVRE Denis, Emmaüs Lescar-Pau; le compagnon, la ruche et l'utopie, Editions Privat, 2018, 224p.

LEVI-STRAUSS Claude, La Pensée sauvage, Paris, Editions Plon, 1960, 413p.

LOCHMANN Arthur, La vie solide. La charpente comme éthique du faire, Editions Payot, 2019, 204p.

De la matière au projet d'école. Trois écoles en pierre dans le Sud-Est de la France.Orlane BARTHELEMY, 2023.

#Architecture scolaire
#Pierre massive
#Conception architecturale
#Ressources
#confort

Ce mémoire interroge les processus de conception des établissements scolaires construits en pierre massive. Il s'est agi d'expliquer et de comprendre l'incidence que peut avoir l'utilisation du matériau pierre sur la manière de concevoir l'architecture scolaire contemporaine. Nous avons voulu montrer l'importance du parti pris architectural en faveur d'un retour aux techniques de construction traditionnelle et montrer comment la pierre passe d'une ressource à un matériau de construction pour aboutir à un projet d'école. En quoi la construction en pierre massive a-t-elle une incidence sur la conception architecturale d'écoles du XXIème siècle au profit du confort de l'enfant et de l'écologie ?

La pierre, autrefois utilisée pour les constructions traditionnelles, connait aujourd'hui un nouvel intérêt de la part des architectes. D'une part, son utilisation permet de répondre à la forte ambition environnementale de maitres d'ouvrage actuels : une école plus écologique, sobre en énergie, pérenne et liée à son époque et à son environnement. D'autre part, la construction en pierre entraine un retour à des techniques anciennes de conception architecturale : revenir au matériau et être à l'écoute des spécificités de celui-ci. Ainsi, les contraintes structurelles de la pierre influent sur la conception et sur l'écriture architecturale des écoles. De plus, par ses caractéristiques physiques et techniques, elle induit une ambiance particulière, une amélioration des qualités spatiales et du confort thermique, au profit du bien-être de l'élève et de son apprentissage.

Le choix des études de cas s'est tourné vers trois écoles construites récemment dans des contextes géographiques et climatiques proches. Les projets d'école en pierre massive porteuse déjà livrés sont néanmoins rares. La plupart sont de l'agence Teissier Portal dirigée par Richard Teissier, ancien élève de Gilles Perraudin. Le choix s'est tourné sur deux de ses réalisations : le groupe scolaire d'Opio conçu en 2018 en pierre d'Estaillade et le groupe scolaire de la commune de Rousson conçue en 2019 en pierre de Vers du Pont-du-Gard. Ces deux édifices sont comparés avec l'extension de l'école élémentaire de Cuges-Les-Pins de l'architecte Antoine Beau réalisée en 2019, en pierre de Vers également.

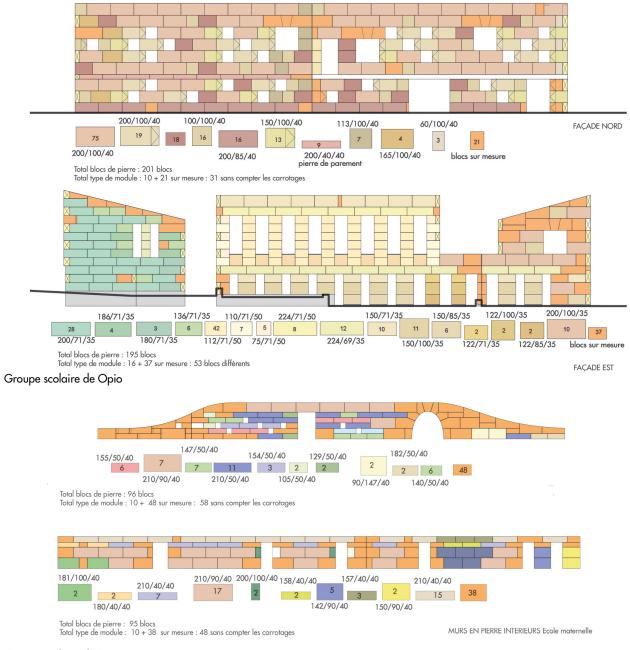
Dans un premier temps, des recherches ont été effectuées sur l'histoire et le contexte actuel de l'architecture en pierre et de l'architecture scolaire. Parallèlement, des entretiens ont été menés avec les architectes, les carriers et les maitres d'ouvrage des trois opérations. Les apports et les contraintes induit.e.s par l'utilisation du matériau pierre sont interrogé.e.s. La visite et l'arpentage photographique de chaque édifice ont permis d'appréhender l'espace, l'ambiance et les sensations qu'engendre la pierre. Puis l'analyse des documents graphiques recueillis pour chaque opération s'est appuyé sur un protocole de redessin sélectif allant de l'échelle du site à celle du calepinage du gros-oeuvre.

Ce mémoire a montré qu'à l'heure actuelle, il y a une amplification de ce type de constructions qui participe à une valorisation de la filière et de la technique liée à la pierre dans le Sud-Est de la France, permettant aussi une reconnaissance des savoir-faire et de se rapprocher du territoire local par le biais de multiples dispositifs alliant matière brute, assemblage de matériaux ou bien par une simple mise en avant de la pierre. Il apparait que plus l'architecte est attentif aux spécificités du matériau pierre, plus le projet est économique, pérenne, et sobre en énergie. L'utilisation de la pierre ne s'avère pertinente que si elle est extraite à proximité et mise en oeuvre intelligemment.

Elle répond d'une part à la première hypothèse, c'est-à-dire à la forte ambition environnementale des maitres d'ouvrage si la ressource est optimisée correctement dès la conception dans un souci d'économie et de sobriété.

Nous avons aussi constaté que la matière pierre, de par ses capacités structurelles, impacte les espaces dans leur dimension. Néanmoins, on retrouve une disposition similaire des salles de classe et du couloir de distribution qui varie très peu selon le matériau choisi. L'incidence vient davantage dans l'écriture architecturale et dans l'ambiance que propose la pierre selon la manière de l'assembler, de la travailler. Les lieux sont ainsi définis par la symbiose matière et espace.

Enfin, la matière utilisée permet d'interagir avec le site mais aussi d'utiliser ses caractéristiques au profit d'un confort intérieur sain.



Groupe scolaire de Rousson

Les différents dessins d'appareillage des murs de pierre de l'école de Opio, Rousson et Cuges-les-Pins. Sources : Orlane BARTHELEMY, d'après les plans de calepinage réalisés par l'agence Teisier Portal et Antoine Beau.

Bibliographie sélective

DEOUX Suzanne, Bâtir pour la santé des enfants, Medieco Éditions, 2010, 690p.

LAURENT Jean Paul, « Guide technique, Construire un pierre massive » , ADEME, Région et la DRIRE du Languedoc Roussillon, l'association Pierres du Sud, 201s1.

MESMIN Georges, L'enfant, l'architecture et l'espace, Editions Orientations, 1971.

PERRAUDIN Gilles, Construire en pierre de taille aujourd'hui : Musée des vins et jardin ampélographique Patrimonio, Haute-Corse, Editions Les Presses du Réel, 2013, 64p.

POUILLON Fernand, Les pierres sauvages, Editions Seuil, 1964, 240p.

Le parement de briques de terre cuite au service de la qualité architecturale dans le logement collectif. Trois cas d'étude en lle de France et dans le Midi-Toulousain.

Quentin BEZES-FAIVRE, 2023.

#Briques de terre cuite #Logement collectif #Façade #Qualité architecturale #Conception architecturale

Alors que l'architecture récente du logement collectif en France témoigne d'un regain d'intérêt pour l'utilisation de la brique de terre cuite, ce mémoire interroge comment l'utilisation de ce matériau en parement participe à produire un habitat qualitatif et cohérent avec les enjeux actuels.

Le choix de ces cas d'études cherche à montrer différents types d'utilisation de parements en briques de terre cuite moulées main dans plusieurs types de programmes :

- logements sociaux dans le 18e arrondissement de Paris, réalisé par l'agence ITAR,
- logements en accession à Pantin de l'agence Parisienne Avenier Cornejo,
- logements collectifs de l'agence OECO architectes à Toulouse.

Des entretiens avec des architectes des trois agences qui ont conçu ces opérations ont été menés afin de comprendre leurs intentions architecturales et le déroulement des projets. De plus, des entretiens avec des habitantes de chaque opération ont été réalisés sur place afin de saisir leur perception de l'utilisation de la brique. Ces visites des immeubles ont aussi permis d'observer, de relever et d'analyser in situ chaque cas à différentes échelles : façades en brique, ambiance du quartier, ressenti dans le logement.

Enfin, le gérant d'une briqueterie traditionnelle a été sollicité, qui a notamment fourni la brique de parement pour le projet de l'agence OECO architectes à Toulouse pour préciser les avantages et inconvénients de la brique d'un point de vue technique. Parallèlement à ces entretiens, l'analyse des documents graphiques et photographies récoltés a été approfondie via une recherche sur les notions de qualités architecturales, ou encore sur la culture constructive de l'architecture de briques.

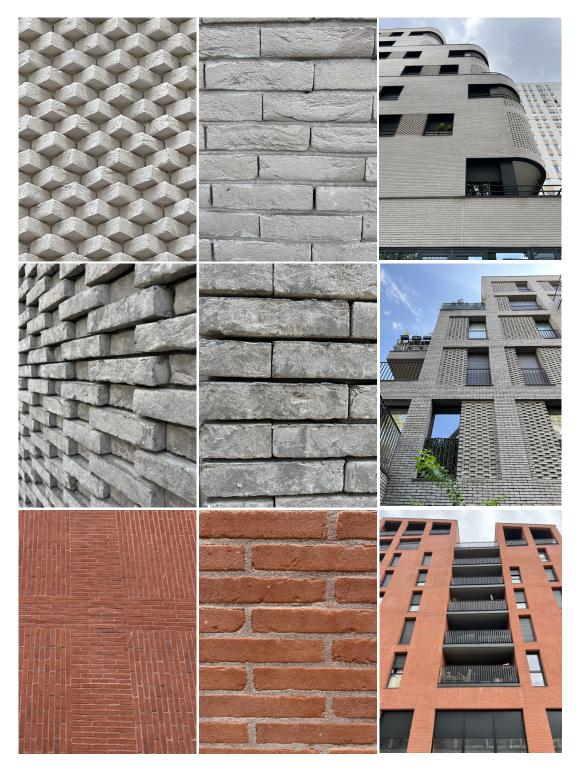
Le mémoire est organisé suivant trois angles d'analyse complémentaires. Dans un premier temps, la question du territoire et du contexte de chaque projet est examinée. Cette partie permet de montrer que le contexte urbain, paysagé et historique a été un facteur déterminant dans le choix du parement de briques de terre cuite fait par les architectes. En effet, les trois projets se situent dans des lieux

marqués d'histoire où la brique de terre cuite est profondément ancrée. Par l'utilisation de la brique en façade, les trois architectes ont souhaité tenir compte de l'histoire pour venir intégrer l'opération dans le contexte.

Dans un second temps, l'analyse a porté plus concrètement sur le matériau lui-même en se penchant sur ses qualités intrinsèques et esthétiques. Il en ressort que la brique est un matériau durable et pérenne qui nécessite peu d'entretien et bénéficie d'une longue durée de vie. En outre, c'est un matériau d'origine naturelle qui peut parfois se trouver localement. La filière est de nouveau en développement, mais actuellement en France, la brique est essentiellement importée depuis la Belgique ou l'Allemagne. Seul le projet à Toulouse peut revendiquer qu'il dispose de la ressource en terre locale. Ce questionnement autour du « local » amène à une évaluation de l'impact carbone lié au transport du matériau qui interroge la légitimité de l'utilisation de la brique face à d'autres revêtements de façade, à quoi s'ajoute toute la dimension énergivore de sa fabrication. On constate alors une forme d'ambiguïté quant à l'utilisation de la brique dans des projets qui se veulent « responsables ». Pour autant, le bilan de son utilisation paraît plutôt positif, tout particulièrement dans les territoires où la terre argileuse est une ressource locale.

Enfin, le processus de fabrication de la brique de terre cuite en fait un matériau de choix en façade puisqu'elle peut se décliner sous plusieurs teintes, formes et aspects. Elle permet notamment de créer des modénatures de façade assez diverses. Cela constitue un atout majeur pour les architectes des trois projets qui recherchent une réinterprétation plus contemporaine de la brique dans leur architecture et une réelle qualité esthétique. Cet aspect amène dans un troisième temps à étudier la perception de ces architectures par les habitant.e.s.

En définitive, l'architecture de ces projets est perçue de manière qualitative tant par les architectes que par les habitant.e.s. Cette perception est notamment due au parement de briques qui d'une part, confère durabilité, pérenité, et confort aux bâtiments, et d'autre part ce parement apporte d'un point de vue esthétique, un aspect et une ambiance bien spécifiques.



Assemblage photographique. Détails de calepinage de briques en façade, façades en contre-plongées. Source : Quentin BEZES-FAIVRE.

AMPHOUX Pascal, «Exposer l'architecture : Propos autour d'un pléonasme fondateur», *Faces, Journal d'architecture*, 2004, vol. hiver 2003-2004 (n°53), p. 18-22.

BIAU Véronique et LAUTIER François (dir.), La qualité architecturale. Acteurs et enjeux, Edition de la Villette, 2009, 242p.

LE BAS Antoine, Architectures de brique en Île-de-France, 1850-1950, Editions d'art Somogy, 2014.

PEIRS Giovanni, *La brique. Fabrication et traditions constructives*, Edition Eyrolles, Collection «Au pied du mur», 2005, 110p.

02.

Le déjà-là comme source d'architecture

Le percement : enjeu de la requalification du bâti agricole vernaculaire. Trois exemples en France. Sandra BOUËRY, 2022.

#Reconversion
#Vernaculaire
#Architecture agricole
#Percements
#Requalification

Le territoire rural français porte de nombreux enjeux. L'architecture agricole vernaculaire de ces régions est depuis quelques années le sujet de nombreuses recherches ou projets d'architecte. L'architecture vernaculaire possède plusieurs définitions. François Varin la définit dans son ouvrage intitulé L'architecture vernaculaire : une définition difficile à cerner. Il établit que « l'architecture vernaculaire est comme une architecture d'inspiration populaire qui a développé et développe ses caractéristiques propres dans une région spécifique avec des matériaux locaux et un savoirfaire traditionnel ». Pour cet architecte, le constat établi est qu'au fil des siècle les hangars, granges, fermes sont abandonnés au profit d'exploitation plus grandes et plus modernes.

La revalorisation semble devenir un enjeu du territoire rural. De nombreux chercheurs et architectes s'emparent du sujet. Cela semble être porté par la requalification de l'architecture agricole vernaculaire, notamment à travers sa reconversion. Le changement d'usage de ces bâtis ne semble pas être si simple. Bien qu'offrant de grands volumes libres, les granges et hangars ne sont pensés que pour un usage agricole. De ce fait, les façades, plans ne sont dessinés qu'en fonction de cette activité. La problématique soulevée par les chercheur.e.s et architectes est centrée autour du manque de lumière et de vue de ces architectures. Élisabeth Vanackère, architecte spécialisée dans le patrimoine, exprime que reconvertir c'est « adapter une activité à de nouveaux besoins ». Il semble donc primordial de reconvertir ces bâtis en les adaptant à ce nouveau besoin de lumière. L'enjeu architectural tourne donc autour du percement, de son apport de lumière et de vue, vital pour rendre habitable une architecture.

À travers trois cas d'étude, ce mémoire s'attachera à comprendre en quoi le travail autour du percement permet-il de requalifier l'architecture agricole vernaculaire et de la rendre habitable ?

L'étude de trois projets de reconversion de bâtis agricoles vernaculaires a permis de comprendre l'ensemble des enjeux autour du percement. Une ferme briarde située à Marne-la-Vallée, en région parisienne, et réhabilité par l'agence Belus & Henocq Architecte a fait l'objet d'un premier cas d'étude. Les architectes ont ici fait le choix de travailler sur une enveloppe métallique permettant de répondre à l'ensemble des problématiques autour du percement. À Dinard, en Bretagne, l'Atelier 48.2 a reconverti une grange en lieu de vie et de travail. Ici, le couple d'architectes a décidé de traiter l'entrée de lumière à travers un patio. Enfin, à Bruz, en Bretagne, l'Atelier 56S a eu pour commande de redonner vie à une longère abandonnée en une habitation en lien avec son milieu. L'agence a fait le choix de travailler sur de grandes baies pour entretenir le lien entre l'intérieur du bâti et son paysage. Ces trois cas d'études offrent trois réponses différentes à une même problématique : faire entrer de la lumière dans un bâti agricole.

Grâce à plusieurs entretiens avec les architectes de ces projets, ainsi que la lecture d'ouvrage sur le sujet, il a été possible de comprendre les démarches établies lors d'une reconversion de bâtis agricoles et le rôle du percement dans le projet.

Lors des requalifications, les architectes s'emparent du bâtiment et de sa complexité. Leur volonté architecturale, exprimée dans les entretiens, était de redonner vie à ces bâtis tout respectant cette architecture vernaculaire. Leur travail consiste en une réinterprétation de l'architecture vernaculaire agricole, en reprenant les méthodes des agriculteurs (réemploi, artisanat, auto-construction). L'ensemble des cas d'étude sont radicaux mais cependant ils restent modestes face à l'existant. Voilà tout le défi de ces requalifications. Rester modestes tout en dessinant un projet assez fort pour cette architecture qui est marquante dans le territoire rural. La plus grosse des interventions se focalise sur les percements. Enjeu premier de ces réhabilitations, la création de nouveaux percements permet de répondre aux besoins moderne de lumière.

Ces nouveaux percements conduisent les architectes à requalifier ces architectures par une écriture architecturale singulière. Le percement est la colonne vertébrale du projet, permettant de créer tant des espaces intérieurs qu'extérieurs. Ils deviennent parfois un espace de vie à part entière.



Réhabilitation d'une logère en logement : la longère Brus, Bretgane. [Atelier 56S]. Source : Atelier 56S.



La Maison des étudiant.e.s : la ferme Briarde. [Belus Henocq] Source : Belus Henocq.

GUÉRANT Florian et ROLLOT Mathias, *Du bon sens : En faire preuve, tout simplement.* Editions Libre & Solidaire, 2016, 144p.

LE COUËDIC Daniel et SIMON Jean-Francois, L'architecture rurale française : Bretagne-Corpus des genres, des types et des variantes, Editions Musée national des arts et traditions populaires, 1985, 241p.

VANACKÈRE Elisabeth, « La problématique de la reconversion des anciens bâtiments agricoles : les nouveaux percements dans les granges », *Les Cahiers nouveaux*, n°81, mars 2012, pp24-28.

Les Mille Clubs de jeunes, une expérience de la flexibilité en architecture. Études de cas dans le Massif Central. Pol JOUANNY, 2022.

#Flexibilité #Trente Glorieuses #Équipement #Espace polyvalent

Le point de départ de ce mémoire est la question de la durabilité d'une architecture. Les bâtiments que nous concevons sont le résultat d'une demande spécifique, à un instant précis. Pourtant, nos conceptions et nos modes de constructions sont faits pour durer. Les usages évoluent, mais pas les bâtiments qui ne sont donc plus en phase avec les demandes de la société et doivent laisser leur place à de nouvelles constructions. La flexibilité architecturale, qui permet de faire évoluer simplement le plan du bâtiment en même temps que celui des usages, se présente alors comme une solution contre son obsolescence. Même si l'on constate aujourd'hui un regain d'intérêt pour la flexibilité, la notion n'est pas nouvelle. Et c'est notamment à partir des années 1960 qu'elle est à l'origine de nombreuses recherches en architecture.

Les Mille-Clubs sont justement des salles issues d'une opération dont cette notion était le maître mot. Ils étaient destinés à être construits en de nombreux exemplaires, dans toute la France, et pour des communes ayant des besoins très divers, évoluant rapidement. Les 2500 constructions font de cette opération un incontestable succès théorique, ainsi qu'une expérience à grande échelle sur cette notion architecturale.

Pourtant, aujourd'hui, après 50 ans d'existence, les Mille Clubs font l'objet de nombreuses démolitions et **questionnent la flexibilité comme réelle démarche d'éco-conception.** Cependant, ils restent une ambitieuse expérience sur la flexibilité dont il est intéressant de tirer, aujourd'hui, différents enseignements.

Dans un premier temps, il a été nécessaire d'avoir un premier regard général sur ces équipements et de comprendre les différents cas de figure symptomatiques de leur état actuel. Cela a donc impliqué un premier travail de recherche afin de retrouver la trace du plus grand nombre possible de ces bâtiments dans un même territoire.

Dans un second temps, il a été utile de resserrer le nombre de cas d'étude pour en faire une analyse plus précise. Ils ont été choisis de façon à ce qu'ils soient représentatifs des situations actuelles des Mille-Clubs, pour mieux les comprendre. Ils concernent aussi l'ensemble des différents modèles, ce qui m'a permis de mieux analyser leurs caractéristiques, leurs

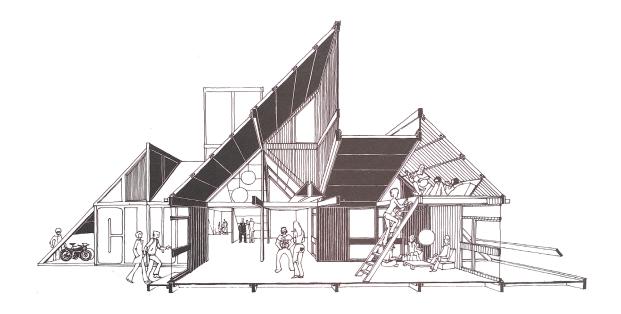
points communs et comment chacun propose une réflexion différente sur la notion de flexibilité. Pour chacun de ces cas d'étude, un travail de relevés a été entrepris pour essayer de comprendre les différentes appropriations et leurs évolutions.

En parallèle, des recherches aux archives nationales m'ont permis de trouver une grande quantité de documents permettant de mieux comprendre le contexte de l'époque, les enjeux du projet initial.

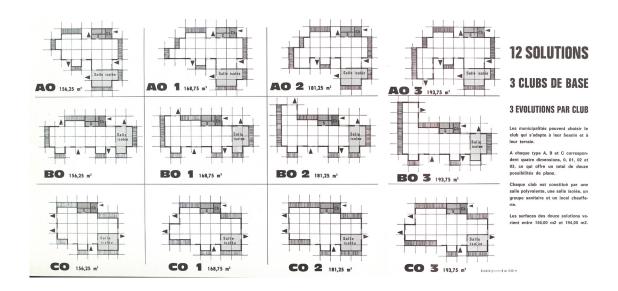
Enfin, il a été intéressant de rencontrer plusieurs acteurs-ices des Mille-Clubs afin est de confronter leurs regards: les personnes qui occupent ces salles, les architectes et notamment celles et ceux des Bâtiments de France et enfin les maires-ses des différentes communes, désormais les propriétaires de ces bâtiments.

Tout d'abord, pour expliquer l'obsolescence de ces salles, les usagers pointent souvent du doigt de nombreux dysfonctionnements : infiltrations d'eaux, manque de luminosité... Ces problèmes sont en effet une réalité, mais, ils ne mettent pas tant en cause le travail de l'architecte et son architecture, que le choix de l'État d'exclure le professionnel dans différentes phases du projet. En effet, ici, l'investissement de l'architecte s'arrête après la phase de conception, il n'assure pas le suivi de chantier. Le montage est laissé à la seule responsabilité des jeunes. Cette auto-construction, même si elle a été à l'origine de libertés positives, a aussi été source de conséquences négatives et à cause desquelles certaines malfaçons ont pu accélérer l'obsolescence des Mille-Clubs. La fragilité des Mille-Clubs est avant tout due à un manque de volonté chez différents acteur ices : les usagers, les maires ses mais aussi les aménageur e.s.

Par ailleurs, et étonnament, c'est l'esthétique des Mille-Clubs qui est à l'origine de certaines démolitions à défaut de se préoccuper de savoir si ils répondent toujours convenablement aux différents usages. En effet, leur mode de production en série, leur conception hors site, la recherche d'esthétique forte et ancrée dans la culture du moment vont être à l'origine d'une ambiguïté entre architecture et objet de design. Dans l'imaginaire, le statut du bâtiment s'efface peu à peu au profit de l'objet design et de consommation que l'on jette après usage, après usure, lorsqu'il n'est plus au goût du jour.



Coupe perspective du Club ED-Kit. Source : archives nationales.



Présentation des différents agrandissements possibles avec un club de base. Source : archives nationales.

Bibliographie sélective

HERTZBERGER Herman, Leçons d'Architecture, Paris, Editions Infolio, 2010, 514p.

LAVENU Mathilde, « La notice de montage des Mille-Clubs : les conditions de la diffusion de l'art de l'assemblage. Dans BIENVENU Gilles, MONTEIL Martial, ROUSTEAU-CHAMBON Hélène (dir). *Construire! Entre antiquité et époque moderne*, Editions Picard, 2019, pp. 1006-1014.

SABOYA Marc, « Opérations Mille Clubs de jeunes et Mille Piscines », *Le Festin*, automne 2018, n°107, pp. 81-88. VERNIERS Hélène, «Les Mille Clubs ou la cabane industrialisée», Dans MONNIER Girard, KLEIN Richard (dir), *Les Années ZUP, Architectures de la Croissance*, *1960-1973*, Editions Picard, 2002, pp. 70-89.

L'existant comme engagement de l'architecte en campagne. Trois pratiques sur le territoire occitan. Charlotte MICHEL VIGUIÉ, 2022.

#Architecte
#Engagement
#Territoire rural
#Rénovation
#Enjeux environnementaux

Le regard sur la pratique de l'architecture en milieu rural évolue, et les écoles d'architecture participent depuis quelques années à ce changement, notamment en incluant l'expérimentation du projet en milieu rural. C'est dans ce contexte et celui d'une responsabilité vis-à-vis du territoire et de l'engagement des architectes en campagne que j'ai choisi de m'interroger sur cette pratique. Comment l'architecte de campagne prend part au dess(e)in de son territoire ?

Pour tenter d'y répondre, j'ai étudié le territoire rural de l'Occitanie, en partant à la rencontre de trois architectes exerçant dans cette région. A partir d'entretiens et de l'analyse de certains de leur projet, j'ai pu apprendre à les connaître, en tant qu'habitant. es et architectes, à connaître leurs points de vue sur différents sujets tels que leur rapport au territoire et aux enjeux environnementaux, la rénovation ou encore leurs engagements.

Le premier est Sébastien Souan qui travaille à Monestiés, dans le Tarn. Le second est Franck Boyer qui travaille à Caylus, dans le Tarn-et-Garonne. Et enfin, la troisième est Marie Ruiz, travaillant à Lislesur-Tarn, dans le Tarn. Ils elles sont diplômé es de l'école d'architecture de Toulouse mais ne se connaissent pas malgré leur proximité d'âge. Je les ai sélectionnés, car ils elles ont un point commun : ils elles favorisent la rénovation, et c'est un engagement partagé. Ils elles travaillent tous dans un bâtiment qu'ils elles ont rénové en centre-bourg : pour F. Boyer et ses cinq collaborateurs, ils.elles partagent un édifice public qui abrite d'autres services. Pour S. Souan et M. Ruiz, qui travaillent seul.e.s, leurs bureaux se trouvent dans le même bâtiment que leur logement.

Leurs engagements sur l'existant concernent autant le bâtiment que son contexte. Étant tous tes les trois originaires de cette région, ils ont un sentiment de respect envers leur territoire. Ces trois architectes interviennent dans un contexte marqué par la dégradation de l'environnement et des territoires ruraux en particulier du fait de l'impact fort de la contruction. Par leurs différents engagements, ils elles se proposent d'apporter des solutions, à leur

échelle respective, pour améliorer la qualité de vie. Cela passe pour eux par la rénovation et l'emploi de matériaux sains, voire locaux. Travailler dans un périmètre limité leur permet aussi de renforcer le sens de leurs actions, d'autant que la demande tend à s'amplifier sur ce territoire, compris entre Toulouse et Rodez.

Concernant leurs interventions sur les bâtiments existants, il s'agit de les remettre aux normes au sens littéral et imagé. En effet, ils elles travaillent la question de la thermique, s'assurent que le bâtiment résiste aux nouveaux usages, mais ils elles les adaptent surtout aux standards de confort recherchés actuellement, comme celui d'avoir un logement lumineux. Ils elles essayent de rénover les bâtiments sans dénaturer l'esprit du lieu et confortent les qualités de ce qui est déjà présent. On retrouve là aussi cette notion de respect à l'échelle du bâtiment, envers le travail que les ancien ne s ont fourni pour réaliser ces édifices. La rénovation devient alors un outil du développement du territoire, améliore sa qualité de vie et fait perdurer son histoire.

Ce travail s'inscrit à la suite de deux autres mémoires réalisés sur le même thème, mais dans des régions différentes (Alsace Franche-Comté et Auvergne), avec des problématiques et clés d'entrées différentes. Cette nouvelle étude sur la pratique en Occitanie, complète le portrait de l'architecte en campagne. Ces architectes semblent être dans une même dynamique. Portés par leurs engagements, ils-elles s'installent en campagne pour trouver des alternatives à la façon d'exercer ce métier, de manière à être en accord avec leurs valeurs. Chaque architecte a une pratique différente répondant à des besoins spéciaux. L'implication d'architectes en campagne démontre un fort engagement de leur part, au quotidien pour le bien de leur territoire.



Plan masse de Monestiés (81), avec les réalisation de S. Souan. Source : Charlotte Michel Vigué.







Ressources disponibles sur le site, l'Hermassou (81). Source : Charlotte Michel Vigué.

BOUGUIN Claire, « Savoir-être et savoir-faire d'une pratique rurale de l'architecture en Auvergne. Architecte de/en campagne ? », mémoire encadré par FLAMAND A.et ABADIE S., ENSACF, Master ETEH, 2018/2019. CURIEN Emeline, Gion A. Caminada, S'approcher au plus près des choses, Portugal : Ed. Actes Sud, 2018, 224p. GAUDIN Emmanuel, « Faire [la] campagne, engagements d'architectes sur leurs territoires », mémoire de fin d'études ENSA Nancy, encadré par CURIEN Emeline.

MAGNAGHI Alberto, La biorégion urbaine : petit traité sur le territoire bien commun. Paris : Ed. Eterotopia France, 2014, 176p.

L'architecture des centres chorégraphiques nationaux : entre enjeux politiques et adaptation au milieu. Le cas du CCN de Rillieux-la-Pape (Construire) et du CCN d'Aix-en-Provence (Agence Rudy Ricciotti). Brianna RAZAFIMAHEFA, 2022.

#Programme culturel #Danse #Milieux #Ambiance

L'intention de ce travail est de porter une réflexion globale sur la conception, la réalisation et la pratique de l'architecture d'équipements publics dédiés à la danse. Le choix de la danse comme contexte d'étude se justifie par la particularité commune qu'ont ces deux arts et disciplines à considérer l'espace et son appropriation par le corps sur une certaine temporalité. Il s'agit ainsi de confronter la production architecturale vouée à générer des espaces habitables selon une multitude de données et l'exigence corporelle de la danse qui, dans son rapport au temps et à l'espace, constitue une façon particulière de l'habiter.

Différent des lieux communs que l'on retrouve pour les arts vivants (théâtre, opéra, conservatoire, centre culturel et école) le centre chorégraphique national permet de se pencher sur un programme assez complet autour de la pratique professionnelle de la danse. Etudier ce programme en particulier permet ainsi d'aborder la richesse d'usages associée à cette pratique et les divers espaces architecturaux leur étant dédiés. Les cas d'étude choisis sont le CCN de Rillieux-la-Pape et le CCN d'Aix-en-Provence qui, au-delà de leur période de construction similaire, présentent tous deux des insertions urbaines particulières et constituent des architectures caractéristiques de projets culturels.

Cette analyse de l'architecture des CCN révèle leurs enjeux politiques (l'attractivité d'une ville, le financement et l'entretien de l'équipement ou encore la place de l'art dans la société), sociaux (rôle de catalyseur social par la redynamisation d'un territoire et la sensibilisation à la culture), artistiques (la création, la recherche et la pratique de la danse ainsi que la résidence et la représentation) et matériels (des équipements adaptés à diverses pratiques requérant des qualités d'espace, d'ambiance et de confort particulières). L'identification de ces enjeux a orienté l'étude autour de la notion de milieu (social, urbain, climatique) avec une caractéristique politique conditionnant les paramètres socio-économiques de ces projets.

Un questionnement général sur l'intégration de ces équipements, leur fonctionnement et leur évolution s'est construit pour mener à la problématique suivante :

En quoi l'architecture des CCN, à la dimension politique prégnante, est-elle génératrice de milieux ? En quoi les milieux dans lesquels se sont inscrits ces équipements ont orienté la conception et l'exploitation de ces équipements?

La méthode mise en oeuvre dans ce travail a consisté tout d'abord en la définition de cette notion large qu'est le milieu, terme galvaudé souvent associé au site, au contexte ou à l'environnement. La mobilisation relativement récente de cette notion dans le champ architectural et son emprunt fréquent à d'autres disciplines (géographie, sociologie, philosophie) ont amené au choix d'une définition empirique des sciences naturelles du XXème siècle, celle de l'éthologue et biologiste allemand Von Uexküll. Cette vision avant-gardiste a permis dans cette recherche de restituer ces projets et d'expliciter la façon dont leur implantation impactait leurs contextes urbains et sociaux jusqu'à les transformer, les façonner pour répondre ou correspondre à leurs usages.

D'autre part, l'idée était aussi de partir d'une définition claire et établie dans les sciences dures pour élargir ensuite vers d'autres champs et pistes de réflexion sur l'espace architectural et urbain. La confrontation de cette définition au vécu usager (notamment des danseurs, ayant un regard particulier sur l'espace et le confort), aux intentions des architectes (leur idée du programme et plus largement des lieux dédiés à l'art) et enfin à l'expérience in situ de ces lieux, a permis de construire la réflexion de ce mémoire.

Les résultats obtenus ont tout d'abord conforté la dimension transcalaire du milieu, notion qui se partage, se fragmente sur plusieurs échelles spatiales : de la ville jusqu'au studio. Le caractère non-figé et évolutif de cette notion est ensuite relevé par la tendance qu'ont ces projets à impulser des transformations plus grandes dans le quartier, dans la ville sur un ou plusieurs mandats. Enfin, il apparaît que la dimension politique à l'origine de ces équipements culturels participe inévitablement à la transformation de ces milieux sociaux et urbains et constitue par ses logiques de financement, un paramètre essentiel dans la pérennisation et l'évolution de leurs architectures.





Photographie du CCN de Rillieux-La-Pape (en haut) et du CCN d'Aix-en-Provence (en bas). Source non communiquée.

FEUERHAHN Wolf, « Du milieu à l'Umwelt : enjeux d'un changement terminologique », *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, Presses Universitaires de France, n°4, 2009, pp.419-438.

MAZLOUMAN Mahtab, « Les CCN, l'affirmation d'une discipline par une implantation », Actualité de la scénographie, n°150, 2006, p.6-33.

ROUILLARD Dominique, « Le climat contre l'architecture », Cycle de conférences Climats ENSA Paris-Malaquais, Paris, Infolio éditions, 2012, pp.191-217.

TORTI-ALCAYAGA Agathe et SIMARD Jean-Pierre, Les rythmes du corps dans l'espace spectaculaire et textuel, Paris, Editions Le Manuscrit, 2011.

De l'obsolescence du bâti existant au patrimoine. Déclinaisons des transformations récentes de l'Antiquaille de Lyon. Victoria VERNAY, 2022.

#Obsolescence
#Patrimoine
#Reconversion
#Réversibilité
#Transformation

Face aux progrès de la médecine moderne, la fonction d'origine des établissements hospitaliers devient obsolète et ces derniers constituent un corpus conséquent. Leur reconversion, sujet d'actualité, libérant des emprises au cœur des villes, représente une opportunité foncière pour les collectivités et les investisseurs privés. Outre la rentabilité, il est question d'intérêt public. Sans négliger la qualité du projet de reconversion, certains sites regroupent des programmes mixtes et offrent aux habitant.e.s un nouveau quartier de vie. La transformation de ce patrimoine bâti répond à une logique. Ces opérations de reconversion participent au renouvellement urbain et s'inscrivent dans le développement durable.

Ce mémoire réside en une comparaison de deux bâtiments reconvertis sur le site des anciens Hospices Civils, surplombant la colline de Fourvière, entre le Vieux Lyon et la Basilique de Fourvière, offrant un large panorama et constituant un élément caractéristique de la ville. Situé sur un secteur administré par un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur et reposant sur des vestiges gallo-romains, le site inscrit au patrimoine de l'UNESCO abrite des Monuments Historiques. En outre, intervenir sur un site historique, emblématique, questionne l'architecture contemporaine. La pertinence des choix, l'extrême humilité et passion de l'architecte mènent souvent à la réussite d'un projet de reconversion.

Le choix des cas d'étude s'est orienté vers les bâtis G et D, ancien Couvent des Visitandines, remanié par Pascalon en 1881, devenu hospices reconvertis en logements en 2015, inscrits à l'ISMH et le Bâtiment de l'Horloge ou Hôpital St Pothin, ne portant pas de protection Monument Historique mais aux abords des 500 mètres, protégé par un cadre très réglementé, conçu par Jules Exbrayat en 1842 et devenu successivement hospice pour aliénés, hôpital général de quartier, puis sanatorium, reconverti en résidence étudiante en 2009.

Il s'agit, à travers l'étude de ces bâtiments sur un même site mais comportant des différences de protection, de comparer la façon dont la maîtrise d'œuvre s'est emparée des projets de reconversion afin de répondre à la problématique : sur quel type d'adéquation entre existants et nouveaux

programmes ces transformations reposent-elles?

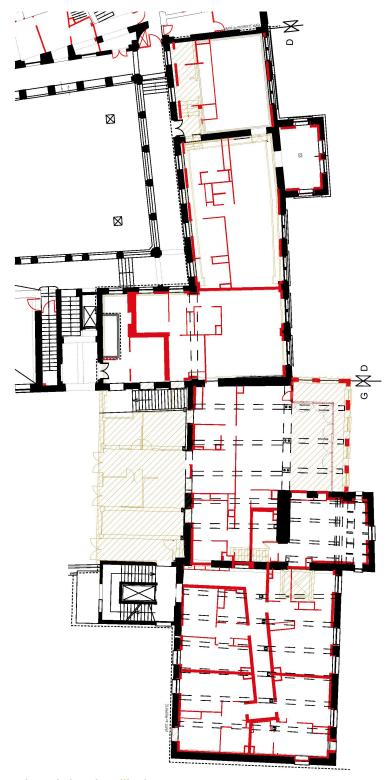
La méthode a consisté tout au long de la recherche à croiser des lectures couvrant divers champs disciplinaires tels que l'architecture, l'histoire, la sociologie et l'écologie. Des entretiens ont été réalisés avec les acteurs des deux opérations (la maîtrise d'œuvre, l'ABF et la maîtrise d'ouvrage), contribuant à l'analyse architecturale avec les plans et documents techniques collectés. En parallèle, sur le terrain, s'est effectué un travail d'observation et de comparaison avec les documents remis afin de comprendre et analyser le site, les bâtiments et pouvoir produire des documents graphiques, plans, élévations, photos. De plus, les usagers ont été interrogés afin d'entendre leur ressenti et analyser l'appropriation des lieux. Les hypothèses émises au début de la recherche ont été validées. Ainsi, il est établi une adéquation entre l'architecture et les nouveaux programmes. Les interventions s'inscrivent dans la voie médiane boitonienne et le respect des principes de la Charte de Venise, sans intervention radicale:

- L'enveloppe des deux bâtis a été valorisée et pérennisée. Sur le bâti inscrit, un travail précautionneux a été réalisé sur les façades, fenêtres et les ajouts nécessaires sont de style et matériaux différents, pour une meilleure lisibilité des interventions.

- L'intervention d'un architecte du patrimoine a permis de faire entrer le programme avec aisance dans les bâtis G et D. Pour le bâti A, le programme semble entrer quelque peu en force. Toutefois, le manque de surface est compensé par les grandes hauteurs sous plafond et quelques aménagements sur mesure.

- Pour des raisons vraisemblablement budgétaires et techniques, les choix opérés au niveau de la spatialité, des matériaux, du confort sont de moindre qualité pour la résidence étudiante.

Toutefois, les deux programmes s'avèrent réversibles même si pour le bâti A, il faudra tenir compte des contraintes techniques pour accueillir de nouveaux usages. Le choix des matériaux du bâti A ne s'inscrit pas dans une démarche durable, néanmoins, s'agissant d'utiliser le déjà-là, ces deux opérations s'inscrivent dans une architecture porteuse de sens, sobre et frugale.



Plan des transformations de l'Antiquaille de Lyon.

Source: Victoria Vernay.

Bibliographie sélective

BOITO Camillo, Conserver ou restaurer, les dilemmes du patrimoine, Editions de l'Imprimeur, 2000, 112p.

CHOAY Françoise, L'allégorie du patrimoine, Paris : Editions du Seuil, 2007, 272p.

ICOMOS, « Charte Internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites » (Charte de Venise 1964), [en ligne] https://www.icomos.org/charters/venice_f.pdf, (consulté en avril 2023).

PROST Philippe, Vauban, le style de l'intelligence, Editions Archibooks, 2008, 112p.

ZUMTHOR Peter, *Atmosphères, Environnements architecturaux, Ce qui m'entoure.* Editions Birkauser, 2008, 76p.

Habiter autrement le déjà-là. Le collectif Encore dans les Pyrénées-Atlantiques (64). Romain DE SCHEPPER, 2023.

#Déjà-là #Collectif Encore #Territoire #Paysage #Habiter autrement

Il est question ici d'analyser la pratique du collectif d'architectes *Encore* implanté dans les Pyrénées-Atlantiques et notamment d'**examiner** ses interventions sur le bâti existant, pour révéler la manière dont il l'exploite afin d'inventer et d'expérimenter de nouvelles formes d'habiter.

La recherche s'appuie sur trois cas d'étude, l'analyse d'éléments bibliographiques, la réalisation d'entretiens, ainsi que sur une observation participante au sein du collectif lors d'un stage de deux mois. Cette période d'immersion dans la pratique du collectif a permis de l'accompagner au plus près dans son approche des lieux à reconvertir et d'en comprendre les méthodes, les outils de conception.

Les trois cas d'étude sont : la maison Hourré, une ferme Basque réhabilitée en habitat à Labastide-Villefranche (64) ; les bureaux de l'agence du collectif Encore, autrefois une Tannerie à Auterrive (64) ; le restaurant «La légende» à Sauveterre-de-Béarn (64), une ancienne maison d'habitation dans le centrebourg ; la maison des associations de Buros (64), un presbytère transformé quelques années plus tôt en cabinet médical.

Ces recherches et expériences ont permis de structurer le mémoire en trois axes.

Dans un premier temps, il s'est agi d'analyser les méthodes de relevé du réel des architectes, pour en dévoiler l'aspect fondamental, phase de relevé d'où émergent les singularités de l'existant qui forment le socle du projet et de l'intervention architecturale. L'examen de cette phase a conduit à comprendre qu'elle est héritée de l'enseignement de Jacques Hondelatte.

Ensuite, il s'est agi de montrer que les architectes conçoivent une architecture qui libère et des espaces qui ne limitent pas les usagers, à travers notamment des lieux qui regroupent et tissent des liens entre les usagers. Cela peut passer par l'ouverture des espaces, la fluidification des circulations, la création de continuités au sol (intérieures ou intérieur/extérieur), ou encore le refus de prédéfinir un usage pour une pièce.

Pour finir, le mémoire a montré que les architectes entretiennent un rapport au vivant spécifique par leur manière de reconnecter le bâti existant à son environnement, notamment en atténuant les frontières entre l'intérieur et l'extérieur, en proposant des usages extérieurs qui se trouvent d'habitude à l'intérieur, probablement inspirés par la culture japonaise.

L'intervention du collectif s'inscrit dans la continuité de la vie du bâtiment, de façon simple en prenant en compte tous les éléments, mais essaye d'intégrer de nouveaux usages permettant de rendre «la vie plus belle que l'architecture ».

Ce mémoire ne prétend pas établir des règles ni former un manuel indiquant comment intervenir sur le déjà-là mais tente simplement d'apporter un regard critique sur la pratique du collectif pour montrer que ses méthodes découlent d'une connaissance et d'une expertise quotidienne du territoire dans lequel ses membres vivent.





Maison Hourre par le collectif Encore. En haut : avant intervention. En bas : après intervention Source : Collectif Encore

AGUILAR Hélène et CHAVEPAYRE Anna, « Un appel sensationnel pour une architecture vivante (collectif encore), Où est le beau ?», Apple Podcats #170, 15 septembre 2022 [en ligne].

DANA Karine, «Architectes de campagne», D'Architecture, n°232, décembre 2014, p.61-89.

GOULET Patrice, HONDELATTE Jacques, Des grattes-ciel dans la tête, Paris : Editions NORMA, 2002, 480p.

ZHONG-MENGUAL Estelle, Apprendre à voir, Arles: Editions Actes Sud, 2021, 256p.

CHAVEPAYRE Anna (Collectif Encore), « Nous sommes le paysage », Les Entretiens de Chaillot, Labastide-Villefranche, Pyrénées-Atlantiques, 11 octobre 2021 [en ligne].

Reconversion des immeubles de passementiers à Saint-Étienne. Des ateliers de tissage au logement, 1980-2022. Axelle PEYRARD, 2023.

#Immeubles de passementiers #Reconversion #Patrimoine #Saint-Etienne

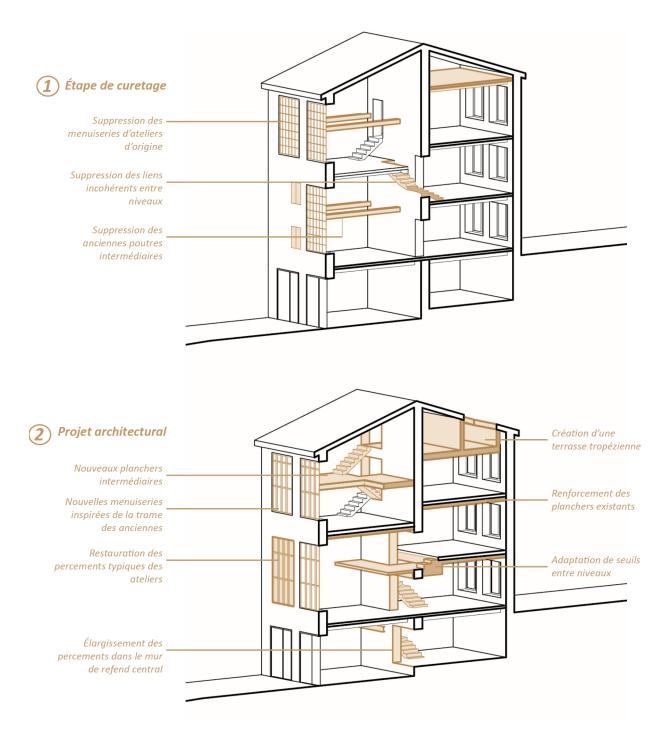
Ce mémoire interroge le devenir des immeubles de passementiers du quartier du Crêtde-Roc, à Saint-Etienne, à travers l'étude de trois réhabilitations, de 1982 à 2022. Nombre de ces édifices construits au XIXe siècle, qui regroupaient en leur sein logements et ateliers pour le tissage du ruban, ont perdu leurs particularités architecturales au gré de leurs mutations. Ces immeubles inscrits dans la pente, aux façades ouest largement ouvertes face au jardin et au paysage afin d'éclairer les métiers à tisser, ne constituaient alors plus qu'un objet de mémoire, relayé par des historien.ne.s, architectes et géographes dans des publications à vocation documentaire. Depuis les années 2000 cependant, la réglementation patrimoniale a impliqué la préservation des façades des ateliers aux baies en double-hauteur. Ces considérations ont replacé ces immeubles dans un champ de recherche architecturale, bien que limité par le nombre restreint d'édifices préservés et leur manque de visibilité dans un contexte de rénovation lourde du quartier.

Le projet de recherche mené sur ces bâtiments s'appuie sur une analyse précise des interventions de trois architectes distincts, Michel Gourgaud, Frédéric Busquet et Christian Vivien, par visite et re-dessin de chacun des immeubles reconvertis en programmes d'appartements. Partant du postulat que ces immeubles de passementiers sont qualifiés par des percements et des espaces hors normes, le mémoire questionne les spécificités architecturales de ces constructions dans leur potentialité à faciliter ces reconversions. Deux des édifices étudiés sont typiquement caractérisés par la cohabitation de logements, orientés à l'est sur la rue, et d'ateliers en double-hauteur, orientés à l'ouest sur cour ; tandis que le dernier cas d'étude ne s'illustre que par un simple atelier indépendant, situé en fond de parcelle.

L'exposé s'efforce d'abord de définir les causes relatives aux difficultés d'appropriation de ces immeubles par les habitant.e.s du quartier, hors interventions d'architectes. L'hypothèse première concerne la double-hauteur des baies d'ateliers, affectant la division des espaces et le confort thermique. Par ailleurs, la division des immeubles en copropriété a souvent pu être un frein dans la

bonne répartition des appartements. En effet, un mur de refend central divise les volumes ouest et est, induisant l'apparition d'appartements monoorientés sur rue. Dans ce cadre, l'intervention des architectes, d'un seul tenant sur chaque édifice, s'est avérée essentielle pour tirer profit de la situation traversante des immeubles. On retrouve ainsi, dans chaque réhabilitation, des volumes d'ateliers mis en valeur au sein d'un même espace par des jeux de mezzanines, ainsi que des volumes associés orientés à l'est. Le mémoire s'attarde ensuite sur les choix d'interventions des architectes, révélant des différences notables dans le traitement des circulations et du gros-œuvre, des années 1980 à aujourd'hui. Malgré tout, chaque interprétation mène à une répartition des usages similaires, un espace noble et commun occupant le volume des anciens ateliers tandis que des pièces à fonction unique s'adaptent tant bien que mal à la trame des fenêtres des anciens logements, à l'est.

En conclusion, ce mémoire questionne les modes et les conditions de réhabilitation des immeubles de passementiers, bien que leur nombre et leur état restent inconnus à l'échelle de Saint-Étienne. Cette étude se place comme complément de recherche au principal outil de reconnaissance et de conservation de ce patrimoine mis en place par la Ville qu'est la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP), actuellement centrée sur le quartier du Crêt-de-Roc.



51 rue de l'Eternité, Frédéric Busquet : larges parcements dans le mur de refend et mise à niveau des planchers. Source : Axelle Peyrard.

Bibliographie sélective

LEVY Jean-Paul, La réhabilitation des quartiers anciens et de l'habitat existant acteurs, procédures, effets et conséquences sociales, Presses Universitaires du Mirail, 1990, 180p.

MARIN Anne-Catherine, ROUX Jean-Michel, SANQUER Cendrine, *Une colline dans la ville*, Editions Ville de Saint-Étienne, 1999, 88p.

PLESSY Bernard et CHALLET Louis, La vie quotidienne des canuts, passementiers et moulinières au XIXe siècle, Paris : Editions Hachette, 1987, 285p.

03.

Les logiques participatives et collaboratives

Une architecture du logement participative et évolutive face à la norme. Les cas d'Abricoop (Haute Garonne) et des Bogues du Blat (Ardèche). Léo AIRAULT, 2022.

#Habitants #Participation #Évolutivité #Logement #Processus

Ce travail de mémoire analyse des pratiques de conception et de construction de logements en France, jugées encore marginales, durant la décennie 2010-2020. Le choix de cette période fait écho à la situation de crise qui affecte le secteur de l'habitat depuis 2008. Cette crise qui influe sur la taille et le prix des logements est à la fois quantitative (on ne construit pas assez) et qualitative (les prix élevés favorisent des choix de prestations ramenées au moindre coût). La pratique d'une architecture qui est à la fois participative (puisqu'elle sollicite l'intervention de l'habitant.e dans la conception), et évolutive, (les logements peuvent se déployer en fonction des moyens des ménages), ouvre des possibles dans une période où la conception des logements tend à se standardiser.

Or dans cette période difficile, le logement n'est pas le seul élément du processus de construction touché par l'uniformisation. Toutes les méthodes de conception en amont se normalisent aussi, par l'ajout de lois et de pratiques qui contraignent le travail de l'architecte. Face à cette problématique, les pratiques participatives et évolutives semblent favoriser la conception d'un logement sur-mesure.

L'habitant e est non seulement sollicité e pour penser son logement en fonction de ses besoins actuels, mais on lui demande aussi de formuler un avis sur l'espace qu'il souhaiterait occuper dans le futur, afin d'anticiper des transformations éventuelles, assurant une projection continuelle de l'habitant e dans son chez lui. La question posée dans ce travail de mémoire est donc la suivante : en quoi cette architecture évolutive et participative constitue-t-elle une réponse extra-ordinaire à l'accession au logement aujourd'hui en France ? De fait, comment exige-t-elle de re-questionner la pratique traditionnelle de l'architecte ?

Pour répondre à ces interrogations, ce travail propose une analyse de la conception, la construction et la vie dans deux opérations participatives et évolutives en France. Deux opérations très différentes, par leurs intentions de base, leur situation géographique, leur mise en forme, et les acteurs mobilisés. Faire le choix de deux projets aussi dissemblables permet d'aborder des questionnements et des propositions variés ainsi que des éléments de réponse à la crise du logement.

Ce mémoire étudie donc les logements urbains d'Abricoop (Seuil Architecture), situés à Toulouse, et dont la particularité est qu'ils ont étés commandés par la coopérative habitante du même nom, ainsi que les logements sociaux et ruraux des Bogues du Blat, réalisés par Construire, une agence d'architecture référencée.

Pour développer ce travail, il a été nécessaire de prendre contact avec les architectes et les élu.e.s, mais aussi et surtout avec les habitant.e.s, afin de comprendre les ambitions, la nature des échanges, et les rôles de chacun pendant le déroulement des opérations. Un dialogue de fond instauré tout au long de l'année ainsi que des déplacements sur site ont permis d'obtenir des informations précises.

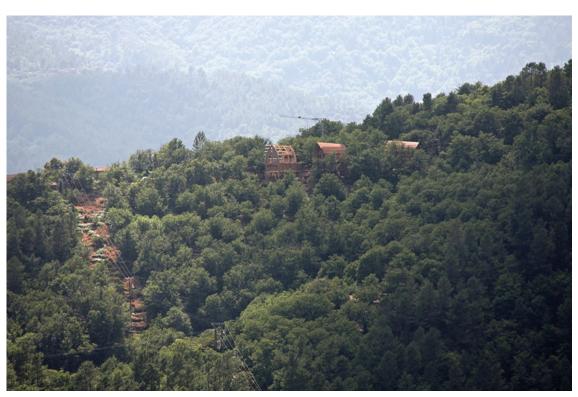
Solliciter indépendamment les architectes, les élues et les habitantes a permis de mettre en évidence l'écart qui peut exister entre la volonté initiale et la réalisation finale dans chaque opération. C'est aussi l'occasion de comprendre dans quelle mesure les architectes et les habitantes ont dû faire un pas les uns vers les autres pour façonner un logement aux goûts de l'habitante, tout en respectant les cadres fixés par l'architecte.

Ce travail montre que les méthodes (co-conception, employées co-construction, permanence architecturale pour les habitant.e.s) transforment la relation traditionnelle entre l'architecte et l'habitant.e, faisant de ce.tte dernier.e, un e acteur ice du processus. Les deux parties apprennent l'une de l'autre. L'architecte apprend à saisir les données que l'habitant e formule, il elle mène un travail de formalisation de ses désirs dans un cadre budgétaire, législatif et territorial défini. Les deux projets étudiés, médiatisés dans des expositions ou au journal télévisé sont aujourd'hui perçus comme des figures de proue de l'architecture évolutive et participative en France. Parmi les architectes ayant travaillé sur ces opérations, Seuil Architecture à Toulouse et l'agence Construire à Beaumont, ont poursuivi leur activité avec ces pratiques.

Ce travail a également suscité des réflexions sur la spéculation immobilière, remettant en question la notion de propriété foncière et montrant que malgré la crise du logement, il est possible de contourner les limites imposées par le marché de l'immobilier pour trouver un habitat à son image.



Photographie de l'opération de logements Abricoop (Haute-Garonne). Source non communiquée.



Photographie de l'opération de logements Les Bogues du Blat (Ardèche). Source non communiquée.

BOUCHAIN Patrick, KROLL Simone et Lucien, *Une architecture habitée,* Arles : Editions Actes Sud, 2013, 360p. **LANOE Samuel,** *Petit manuel de l'habitat participatif, bâtir au-delà des murs,* Condé-en-Normandie : Editions du commun, 2020, 232p.

LENNE Frédéric, *Habiter*: *imaginons l'évidence*!, Biennale d'architecture et d'urbanisme, Paris, Dominique Carré Editeur, 2013, 176p.

RAMO Beatriz, « Star Stratégies +, Révolutionner le logement », conférence, vidéo 2h26min, CAUE 94, Ivry, 2016.

Architecture inclusive : enjeux et tensions. Les opérations d'habitat participatifs de La Ruche à Bègles et Lieu Commun à Strasbourg. Marine BAZZI, 2022.

#Inclusif #Participatif #Logement #Social #Diversité

Dans une société où les femmes sont toujours les sujets d'insécurité et de précarité, où les combats féministes s'ouvrent à une diversité de situations de genre, où les modèles familiaux se diversifient, où enfance et vieillissement font partie des préoccupations, et où la participation des habitantes est autant une revendication qu'une injonction, ce mémoire tente d'établir une réflexion sur l'architecture inclusive comme réponse à ces enjeux sociétaux.

Que peut l'architecture face à la demande plus grande des habitant.e.s de participation et face à l'enjeu d'inclusion de toutes et tous ? Que peut et que doit l'architecture ? Comment garantir l'inclusivité dans l'espace, du partage à l'intime ?

Habitat, foyer, chez-soi, le logement est un lieu de repli, de possibles, qui reflète nos aspirations en matière d'habiter. Or, si se loger est un besoin, c'est aussi une sphère propice aux inégalités. Dans cet écrit, la cellule du logement est décortiquée, analysée depuis sa genèse et les adaptations qu'elle subit, jusqu'à son évolution 6 à 8 ans plus tard avec des enjeux de transmission. Cette réflexion révèle ainsi une tension entre justesse inclusive et pérennité de l'architecture.

La dimension inclusive et le processus de participation sont étudiés avec deux opérations d'habitat participatif en locatif social : La Ruche à Bègles, par Dauphins Architecture (2016) et Lieu Commun à Strasbourg, par Archi Ethic (2018).

Ces deux projets sont comparables par leurs caractéristiques, leurs dispositifs et leur composition habitante. Avec la présence lors de la conception de plus de 50% de personnes seules avec ou sans enfant (6 sur 7 étant des femmes) et la similarité de plusieurs dispositifs: espaces partagés, dégagements sécurisants et chambres parentales différenciées et indépendantes. Par la comparaison, les objectifs étaient de révéler les approches singulières d'une conception participative et les expérimentations spatiales d'une architecture visant l'inclusivité.

Au cœur de ce travail, la dimension interdisciplinaire a été nourrie par l'approche sociologique habitante : 20 entretiens, des relevés habités et un reportage photographique ont été réalisés au cours d'une période d'immersion

de 4 jours sur chacun des terrains. Une matière première vécue, observée, enregistrée et dessinée a été finalement retranscrite par un assemblage entre l'écrit et le graphisme, dressant le portrait de chacune des opérations.

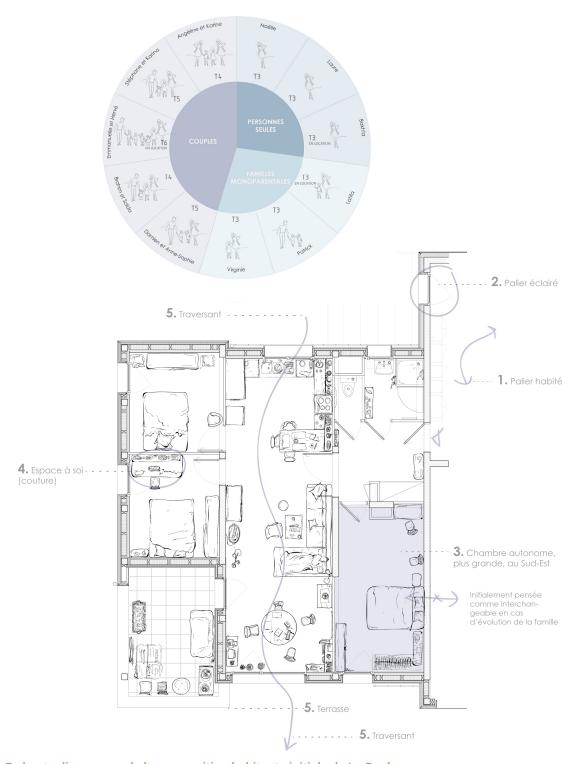
Malgré le contexte des opérations, des limites, des biais d'inclusion des habitantes, apaprait une dimension humaniste par l'intégration des invisibilisés du logement.

L'architecture se doit de mesurer des tensions spatiales mais aussi familiales, intergénérationnelles, économiques et évolutives pour garantir l'inclusion. L'étude des différentes cellules de logement révèle des enjeux d'individualité avec des personnes en situation de précarité, d'accessibilité avec des personnes vieillissantes, d'autonomie avec des familles monoparentales en quête d'indépendance, et de transmission avec le besoin d'évolutivité de la seconde génération d'habitant.e.s. Les qualités apparaissent par les dispositifs appliqués à l'architecture, tentant d'apporter une réponse spatiale à des situations individuelles.

L'architecture doit proposer des espaces intermédiaires sécurisants qui favorisent l'entraide et les sociabilités. Si l'habitat participatif génère parfois des espaces partagés idéalisés, vecteurs de conflits et difficiles d'appropriation, des dynamiques spontanées par sous-groupes demeurent. Supports de communication, ces entre-deux démontrent une capacité à favoriser le lien par l'espace.

Prendre en compte la diversité d'individu-e-s serait donc aux fondements d'une architecture inclusive, qu'il incombe aux architectes d'imaginer, mais pas seuls ; la participation habitante est un moyen de favoriser cette diversité lors de la conception. Si la question du genre et de l'inclusivité est présente implicitement lors de la conception de La Ruche et du Lieu Commun, on sent aujourd'hui une affirmation croissante des engagements autour du féminisme, de l'égalité, de l'accès de tous à l'espace et du principe de l'inclusivité de manière large.

Après avoir étudié les dispositifs issus d'une prise en compte tacite de l'inclusivité par la participation, la conception consciente et riche de ces expériences n'en serait que plus adaptée à l'avenir.



En haut : diagramme de la composition habitante initiale de La Ruche.

En bas : plan habité d'un logement de l'opération Lieu Commun.

Sources : Marine Bazzi, d'après les documentations fournies par les architectes des opérations.

Bibliographie sélective

CHOLLET Mona, Chez soi, une odyssée de l'espace domestique, Éditions La Découverte, Paris, 2016, 330p. CUSTODI Giulia, « Pour des méthodes féministes en architecture. Le genre comme catégorie sociale des féminismes en architecture », Revue Malaquais, n°6, Éditions Beaux-Arts de Paris, décembre 2020, pp. 54-64. DADOUR, Stéphanie, « L'architecture une question de féminisme », D'A.D'architecture, Décembre-Février 2018/2019, n°268, pp.71-95.

HAYDEN Dolores, The Grand Domestic Revolution, MIT press, Londres, 1982, 367p.

Se décentrer : détours, glissements, bifurcations d'architectes vers la maçonnerie. Le cas des « terreux » dans le Puy-de-Dôme. José ROY, 2023.

#Artisanat #Terre #Maçonnerie, #Chantier #Reconversion

Au printemps 2022, l'exposition « le temps long du projet » est inaugurée à l'ENSACF. Au vernissage, je comprends entre autres que la pratique architecturale est comparable à un artisanat. Le propos entretient selon moi certains angles morts. On ne parle pas du fait que la séparation entre architecture et artisanat est avant tout sociale. Ce sont des milieux qui se répartissent les tâches dans le bâtiment : aux classes populaires le travail de la réalisation et sa pénibilité, aux classes moyennessupérieures celui de la conception, la responsabilité d'être la tête de file.

Certains parcours récents d'architectes auraient tendance à brouiller cette division. En effet, de plus en plus d'architectes se reconvertissent à l'artisanat, et dans le Puy-de-Dôme en particulier, s'orientent vers le matériau terre. Mais qu'est-ce que ces trajectoires d'architectes vers la maçonnerie terre nous disent du monde de l'architecture aujourd'hui et qu'est-ce qu'elles lui font ?

En adoptant ces parcours, ils elles posent un regard critique sur la manière dont est faite et enseignée l'architecture aujourd'hui et en se rapprochant de l'artisanat, ils elles fabriquent des postures nouvelles.

Pour répondre à la question, j'ai rencontré des acteurs-ices qui représentent une pluralité de mouvements vers la terre. On peut relever le détour (passer par la terre pour mieux revenir à l'architecture), l'oscillation (alterner les missions en tant qu'architecte et artisan terre), la bifurcation (se reconvertir) et le glissement (mêler dans sa pratique architecture et artisanat). Pour approcher ces différents parcours, je me suis référé aux méthodes adoptant ethnographiques, en l'observation participante lors d'un stage de quatre mois chez l'un de ces praticiens, et j'ai prolongé l'étude par des entretiens semi-directifs.

Ces cheminements révèlent des logiques à l'œuvre dans l'organisation de la construction plus qu'ils ne fabriquent des mondes nouveaux. En vivant l'expérience du chantier, les individues que j'ai rencontré franchissent les portes de milieux qui fonctionnent souvent en vase clos et mettent en lumière des sujets qui sont sinon peu abordés dans l'enseignement de l'architecture. Les hiérarchies

intellectuelles qui sont au fondement de la division entre architecture et artisanat auraient tendance à se brouiller. Ensuite, ils font voir que la conception des édifices n'est pas que l'affaire des architectes. Dans les imprécisions des plans de ces derniers ere s, les artisan es trouvent parfois des marges de manœuvre. Enfin, ils mettent en évidence que la fonction de conseil aux particuliers, historiquement délaissée par les architectes, est aujourd'hui largement endossée par les artisan es.

Cestrajectoires fabriquent plut ôt des postures nouvelles d'artisan.e.s. En arrivant à l'artisanat par la reconversion, les architectes empruntent une voie alternative aux filières professionnelles. Ils-elles n'adoptent pas des métiers en l'état, mais se composent des cadres qui leur correspondent. Dans cette démarche, préférer la terre crue au ciment est un choix signifiant : le travail est moins pénible, il demande plus de qualification et se trouve davantage valorisé. Plus largement, ce choix impacte l'économie de leurs chantiers. Dans ces modes de faire, une main d'œuvre qualifiée transforme, met en œuvre une matière presque gratuite et récolte la valeur que cela produit. Reste que ces trajectoires ne participent pas forcément à faire évoluer les conditions de travail du monde ouvrier existant. Largement déconnectée du conventionnel, cette revalorisation se développe souvent dans des bulles. La confrontation à l'artisanat permet à ceux qui continuent de pratiquer l'architecture de se décentrer : déplacer le centre de gravité de leurs préoccupations. Elle peut les conduire à conscientiser leur privilège et développer compréhension et empathie vis à vis de ceux qui continueront de travailler sous leur direction. Elle les aide à faire glisser leur regard de la qualité de l'objet architectural vers la qualité du processus qui permet de le réaliser. Par ce moyen, ils-elles peuvent reconnaître au chantier une place centrale, comme lieu de convivialité, de transmission, de conception, d'ajustement des variables du projet.

Enfin, elle leur permet de porter un point de vue critique sur le système capitaliste dans lequel leur production s'inscrit majoritairement et de choisir en réaction d'investir dans la main d'œuvre plutôt que dans les fabricant. e.s de matériaux.



Un cadre qui correspond à l'architecte : la faible mécanisation du chantier qui joue sur les conditions de travail. Source : José ROY.



La saleté et le grand air, ce qui fait envie à certains jeunes architectes. Source : Léo M.

BIAU Véronique et LAUTIER François, « Processus d'engendrement de la qualité et négociations », *Cahiers Ramau,* no. 5, 2009, pp.11-26.

DE RUGY Anne, « Vouloir le déclassement ? De la critique des hiérarchies professionnelles à la critique de l'ordre économique », *Politiques de communication*, vol. 10, 2018, pp.125-157.

NEUWELS Julie et POSSOZ Jean-Philippe, *Quand des architectes se mêlent de construction,* Éditions de l'Université de Bruxelles, 2021.

SENNETT Richard, *Ce que sait la main. La culture de l'artisanat,* traduit de l'américain par Pierre-Emmanuel Dauzat, Editions Albin Michel, 2010, 403p.

Les femmes dans l'espace public, une affaire d'architecture ? Aménagement participatif du « Carré Gris », Nantes (44). Lauranne THERA, 2023.

#Pratiques d'architecture #Femmes #Espace public #Participation

Thierry Paquot, à la suite de Jurgen Habermas, établit la différence entre l'espace public et les espaces publics. Les espaces publics, géographiques, comprennent l'ensemble des espaces libres, accessibles aux individus. L'espace public, quant à lui, se réfère au débat, à la confrontation des opinions, à l'expression des idées : autrement dit, la sphère publique. L'espace public est donc le point de convergence entre les recherches urbaines et politiques sur la ville. C'est sur la base de ce premier postulat que s'appuie cette recherche.

Le deuxième postulat affirme que l'espace public est "sexué", terme employé par la géographe Jacqueline Coutras, pionnière en France dans les recherches sur la ségrégation sexuelle des espaces urbains. Il est historiquement montré que les femmes appartiennent à la sphère domestique tandis que les hommes prennent place dans l'espace public.

Or, l'espace public est un cadre à la citoyenneté. Matthias Lecoq entend faire progresser le concept de droit à la ville théorisé par Lefebvre dans la vie urbaine réelle de nos villes en affirmant que « la concrétisation du droit à la ville passe par l'action citoyenne ». Il se caractérise ainsi par la possibilité, pour tout·e citoyen·ne d'agir, transformer, exprimer son opinion quant aux espaces publics et à la fabrique de la ville, faisant émerger une citoyenneté urbaine. A l'appui de ces trois postulats, le mémoire repose sur la base d'une hypothèse : (ré)investir les espaces publics représente pour les femmes une manière d'investir l'espace public dans son sens politique.

Dès lors, dans quelles mesures l'architecture peut-elle donner des outils aux femmes pour les aider à trouver leur place dans l'espace public ? A quelles échelles peuvent-elle intervenir ? Quels sont leurs modes d'action ?

Le mémoire s'appuie sur l'étude d'un chantier participatif mené en 2021 au Breil (Nantes), par le collectif d'architectes Gru+ sur le Carré Gris. Avec le projet Faire Place, les architectes mènent différents ateliers participatifs de construction et de transformation de la place. Dans la commande, un aspect du projet est essentiel : s'adresser à des publics différents, et plus spécifiquement celui des femmes. Le mémoire met en lumière que l'architecture est capable, à son échelle, d'activer la

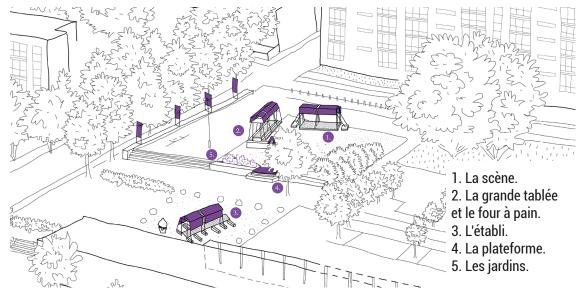
légitimité des femmes à occuper les espaces publics et l'espace public. L'analyse transcalaire met en avant les outils que l'architecture peut donner aux femmes pour les aider à y trouver leur place.

A l'échelle micro, liée aux corps et aux usages, l'objet architectural et l'aménagement des espaces publics appuient les conditions d'existence d'usages et d'ambiances facilement appropriables par les femmes et les autres minorités en conscience des limites de ces objets; certes, les stimuli physiques provoqués par l'environnement sont capables de déclencher ou de favoriser des comportements, mais in fine, c'est la morphologie sociale qui déterminera les usages d'un lieu construit.

La légitimité passe également par le temps du chantier participatif, l'action pour elle-même de faire de l'architecture dans l'espace public. C'est un prétexte d'action et de présence pour les femmes à occuper cet espace. Cette présence, très concrète, est doublée d'une image renouvelée dans les espaces de représentations, où l'architecture permet aux femmes de s'émanciper d'un paradigme patriarcal et conventionnel pour proposer des projections différentes des femmes pour la société : des corps actifs, forts, capables de réaliser les mêmes choses que le corps des hommes.

Enfin, à l'échelle macro, l'architecture appuie la présence légitime des femmes et de leur parole en politique, ici, dans un contexte de fabrique de la ville, qu'il s'agisse d'habitantes citoyennes ou des architectes elles-mêmes.

Les limites du dispositif concernent avant tout la réelle possibilité pour les femmes d'intégrer les chantiers participatifs lorsqu'en plus d'un emploi elles cumulent souvent la charge mentale de la tenue du foyer et de l'encadrement des enfants. Par ailleurs, ces pratiques architecturales « participatives » ont en commun le fait qu'elles touchent à une dimension sociale et pédagogique de l'architecture. Le projet est ici mené par des femmes uniquement. Ne s'agirait-il pas qu'une autre manière de laisser aux femmes le domaine du care, et aux hommes la place dans la maîtrise d'œuvre traditionnelle ? Le mémoire s'interroge également sur l'influence de l'école d'architecture sur les orientations des pratiques des étudiant·e·s.



Les aménagements transforment la place et sont le cadre de nouveaux usages : s'asseoir, manger, prendre une pause... Source : Lauranne Thera.



La terre crue permet à un public d'enfant·e·s de participer à l'atelier ; au-delà des femmes, la construction en terre crue permet d'interroger la place réservée à d'autres minorités. Source : Collectif GRU.

BASTIDE Lauren, *Présentes : ville, médias, politique... quelle place pour les femmes ?,* Editions Allary, 2020, 272p. COUTRAS Jacqueline, *Crise urbaine et espaces sexués,* Editions Armand Collin, 1996, 155p. DI MEO G., *Les murs invisibles : femmes, genre et géographie sociale,* Editions Armand Colin, Paris, 2011, 344p. LECOQ Matthias, *De l'habitant au citoyen, l'exercice du droit à la ville,* Editions Métis Presses, 2018, 192p. RAYBAUD Yves, La ville faite par et pour les hommes, Editions Belin, 2015, 72p.

04.

L'expérimentation dans l'habitat

La baie dans l'architecture en pierre au XXIe siècle. Trois exemples de logements sociaux parisiens. Hugo LAMBERT, 2022.

#Construction pierre #Logement social #Calepinage #Baie #Qualité

Le sujet de ce mémoire s'oriente sur l'utilisation de la pierre dans l'architecture. C'est un matériau qui était largement employé autrefois mais peu dans la production architecturale actuelle. Au cours de cette année de recherche ont été publiées des études sur la qualité du logement en France comme le baromètre QUALITEL paru en avril 2020 ou encore une étude de l'Atelier Parisiens d'Urbanisme. des rapports de l'IDHEAL (Institut des Hautes Etudes pour l'Action dans le Logement) parue en 2020 et 2021 ainsi que le rapport Girometti Leclerc paru aussi en 2021 mettant en avant une diminution des qualités du logement ainsi que des logements peut adaptés aux usages des habitantes, d'autant plus avec les récents confinement que nous avons traversé. Ces éléments ont orienté mes recherches sur les qualités des projets de logements en lien avec les matériaux de construction et j'en suis donc venu à me demander si l'utilisation de la pierre massive pour construire du logement social entraînait une amélioration des qualités de l'habiter.

L'objectif de ce mémoire était de rechercher les qualités mais aussi les opportunités que ce matériau pouvait apporter au logement. J'ai ensuite centré mes recherches sur la baie puisque c'est un espace intéressant du fait qu'elle est le point d'interaction entre intérieur et extérieur. Elle met aussi en avant des questions d'épaisseur, qui est une notion qui prend une dimension importante lorsque l'on parle de construction en pierre massive. Cela conduit à des réflexions sur les parties pris des architectes, sur la structure, sur la conception des façades, sur la construction ou sur l'appropriation du logement.

Afin d'avoir plusieurs retours sur les choix architecturaux effectués et sur les qualités se dégageant des baies des logements, trois cas d'études ont été sélectionnés. Tous situés en région parisienne, il s'agit de trente-deux logements sociaux et en accession dessinés par h2o architectes ; dix-sept logements sociaux construits par Barrault Pressacco et seize logements sociaux construits par Eliet & Lehmann.

Le choix de ces cas d'études résulte des critères suivants :

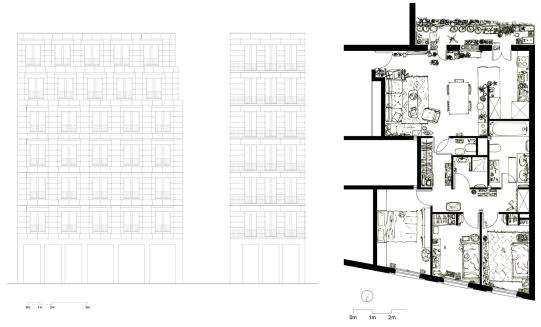
- Les projets devaient utiliser la pierre sous forme

massive et de manière prépondérante dans le projet. Ce critère peut paraître évident au premier abord mais de nombreux projets utilisent la pierre sous forme de plaquettes de parement habillant des voiles en béton armé ;

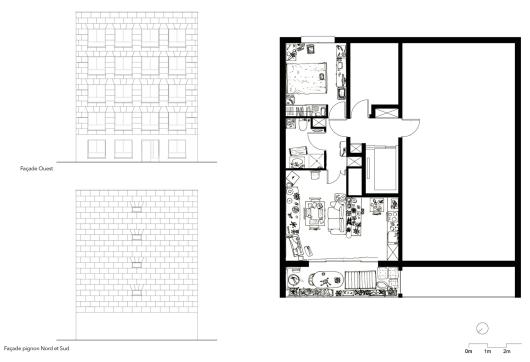
- Les projets devaient posséder un nombre de logements similaires ;
- Les projets devaient avoir un contexte géographique le plus proche possible ;
- Ces opérations devaient toutes être commanditées par des bailleurs sociaux ;
- Enfin, elles devaient avoir été construites après les années 2000. C'était une volonté de ma part d'étudier le logement social neuf récent.

Pour répondre à la question, je me suis appuyé sur les dossiers de presse des architectes, notamment celui de Barrault Pressacco ou encore le livre de h2o Construire en pierre massive à Paris. J'ai effectué un travail de terrain, des relevés photographiques et habités, des entretiens pour comprendre comment les habitant.e.s vivent et utilisent leur logement au quotidien. Les entretiens prennent beaucoup d'importance j'aborde les questions d'appropriation, d'usage ou d'intimité. J'ai aussi fait des relevés de façade afin de reconstituer l'ensemble de l'appareillage de pierre et ainsi comprendre comment elles ont été conçues et construite.

J'ai conclu que l'utilisation de la pierre massive comme matériau de construction pour le logement social apporte des qualités notamment par l'image noble et durable qu'elle véhicule pour le grand public. Elle a aussi un impact sur la conception de la façade, par le calepinage ou les contraintes d'extraction en carrière. Elle apporte des qualités aux logements, en créant des opportunités de projet pour en améliorer l'habiter. Celles-ci ne pourront cependant pas être mise en avant par les choix des architectes qui doivent se positionner sur une architecture en faveur du développement des usages dès la conception, ce qui n'est pas le cas pour certaines façades des projets étudiés où les usages sont délaissés au profit d'une belle façade.



Calepinage des façades du projet de Barrault Pressacco et relevé habité d'un logement. Source : Hugo Lambert, à partir de relevés et de photographies.



Calepinage des façades du projet de Eliet et Lehmann et relevé habité d'un logement. Source : Hugo Lambert, à partir de relevés et de photographies.

BRESLER Henri, *Les fenêtres de Paris, Aperçu historique du XVe siècle à nos jours*. Paris, Atelier Parisien d'Urbanisme, 2002, 79p.

Collectif, [Monumental] La pierre dans l'architecture : conservation, restauration, création, Editions du patrimoine, semestriel 1, 2019.

SANTIARD Antoine, Construire en pierre massive à Paris, Paris, Building Books, 2020.

KATSIKA Karolina, Dedans / Dehors, Approches pluridisciplinaires de la fenêtre, Besançon : Presse universitaire de Franche-Comté, 2019, 405p.

Tiny-house, expérimenter la réinsertion des personnes en situation d'exclusion par l'architecture. Etude de deux projets d'hospitalité citoyenne et urbaine en France.

Lou ROQUES, 2022.

#Tiny house #Réinsertion #Habiter #Hébergement citoyen

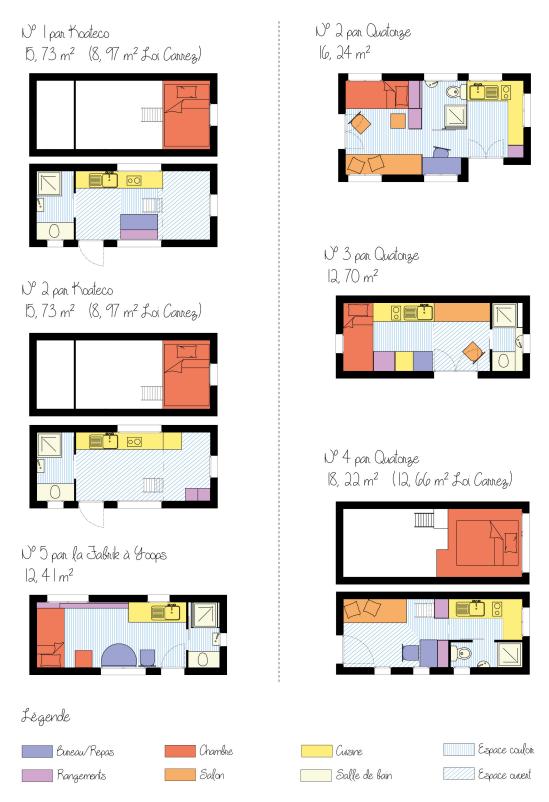
Si l'accès à un habitat pour toutes et tous est une problématique éminemment politique, il n'en reste pas moins un sujet d'architecture. Alors que la forme du centre d'hébergement collectif prédomine, d'autres typologies s'essaient pourtant à travers le territoire, pour offrir un toit autrement à celles et ceux qui ne peuvent accéder aux logements de droit commun. Parmi ces alternatives, les tinyhouses semblent rassembler beaucoup d'espoir pour le relogement des personnes en situation de rue. Mais quelles qualités spatiales et architecturales proposent cet habitat alternatif, et quels rôles les architectes ont à jouer dans la conception et la construction de ces micromaisons ? Comment la fabrication d'une microarchitecture permet la mise en place de conditions de production participatives ? Ont-elles un impact sur l'architecture produite ? Dans quelle mesure ce modèle d'habitat répond-il aux besoins du public hébergé?

C'est à ces questions que va tenter de répondre ce mémoire, en se concentrant sur le cas bien spécifique des projets In My BackYard en Îlede-France et Un Toit vers l'Emploi à Rouen. En effet, les associations Quatorze et Un Toit vers l'Emploi qui portent respectivement ces projets, se sont lancé le défi d'accompagner la réinsertion sociale de personnes sans-abris ou réfugiées, par l'architecture et l'habiter, à travers la construction et l'hébergement en tiny-house. Celles-ci sont alors placées respectivement dans des jardins de particuliers volontaires ou sur des terrains municipaux.

Afin de répondre à la problématique, une enquête de terrain a été menée avec une série de visites des différentes tiny-houses, associées à des relevés et de nombreux entretiens avec les hébergés, et les accueillants pour les tiny-houses d'Île-de-France. En outre des entretiens ont été réalisés avec les deux responsables de projet.

Le résultat de cette étude montre d'une part que ces deux associations ancrent leur production architecturale dans une démarche vertueuse tant au niveau écologique, par l'utilisation de matériaux bio-sourcés, qu'au niveau social et humain, puisque les projets sont d'abord au centre de dynamiques participatives. En effet, le processus se veut formateur en mobilisant l'acte de construire comme une aide à la réinsertion sociale des hébergés, mais aussi en faisant intervenir d'autres personnes en situation précaire en tant que bénévoles dans les projets. Malgré tout, si cette démarche apporte une plus-value d'un point de vue social, la phase de conception n'est pas soumise à ce processus participatif, laissant l'architecte seulle maître esse du dessin des tiny-houses. En effet, ce qu'il semble ressortir de l'analyse sur l'architecture en elle-même est que toutes les micromaisons analysées dans le cadre de ce mémoire peuvent être qualifiées de fonctionnalistes. Les aménagements y ont été conçus pour répondre de façon rationnelle et peu couteuse aux besoins premiers des hébergés. De même, on remarque que malgré une hiérarchisation des espaces et des usages qui diffère pour chaque tinyhouse, le constat est commun : les espaces sont peu flexibles et le mobilier est souvent monofonctionnel ne permettant pas d'optimiser réellement l'espace de la maison.Les tiny-houses ne fonctionnant jamais seules, il a également été nécessaire de s'intéresser aux espaces extérieurs privés et partagés. Au-delà des différentes qualités d'implantation, les terrains sont toujours sélectionnés pour répondre au besoin premier de mobilité, mais offrent un complément à la tiny-house en apportant aux hébergées un cadre de vie sécurisant et un ancrage social primordial, grâce à la présence récurrente d'autres personnes, qu'ils s'agissent des accueillant.e.s ou d'autres hébergés.e.s.

Cependant, cette condition de cohabitation à laquelle sont finalement soumis tous les hébergé.e.s fait émerger un enjeu particulier sur la question des fenêtres, puisqu'elles sont le moyen de connexion entre l'intérieur intime et l'extérieur partagé. Ici, elles sont souvent mal dimensionnées ou mal positionnées par rapport aux usages intérieurs, entrainant une réaction récurrente : l'occultation totale des fenêtres. Cet élément d'architecture semble ainsi être un point clé dans la conception de ces petits habitats tant pour les ambiances lumineuses et les vues que pour la préservation de l'intimité. La production d'une microarchitecture permet en effet de valoriser tout le processus de projet au service du volet social, mais questionne cependant la position de l'architecte dans la réalisation de ce type de petits projets participatifs.



Plans des tiny-houses (de gauche à droite : Un toit vers l'Emploi et In My BackYard) Source : Lou Roques.

Bibliographie sélective

JOFFROY Pascale et GUILPAIN Laureline, « Loger le pauvre, l'immigré, le demandeur d'asile », D'Architectures, n° 251, mars 2017, pp. 57-89.

REICHLIN Bruno, « Pour ou contre la « fenêtre en bande ». Le Corbusier versus Auguste Perret », Extrait de la publication « La Petite maison à Corseaux. Une analyse structurale », tiré à part du catalogue de l'exposition *Le Corbusier à Genève 1922-1932*, projets et réalisations, Editions Payot Lausanne, 1987.

TENDEIRO Iliette, « L'habitat minimum chez Le Corbusier et Ch. Perriand : La Cellule Biologique de 14m² », Mémoire de recherche encadré par DUMOR M.J., ENSA de Paris-Belleville, 2006-2007.

« Lotissements avec architectes » : l'appropriation en question ? Les Jardins de la Pirotterie à Rezé (44) et Maisons et Jardins à Blanquefort (33).

Julie GOY, 2022.

#Lotissements #Appropriation #Adaptation #Qualité #Logement

Le lotissement, lieu de quasi absence de l'architecte, est omniprésent en périphérie de villes et villages, encore idéalisé par une majeure partie de la population. Pourtant, dans un contexte de critiques nombreuses, de raréfaction du foncier et de limitation de l'étalement urbain et des circulations motorisées, cette forme urbaine pourrait être un levier pour requestionner la manière de concevoir et construire le logement individuel en France.

En plus d'être un objet architectural à réinterroger, le pavillon de lotissement est aussi un lieu qui présente une sociologie propre. Il est, pour beaucoup, l'investissement d'une vie, et reste le témoin privilégié de l'évolution des parcours de vie de ses habitant.e.s. Aboutissement de vie pour certains ou espace transitoire pour d'autres, cette typologie architecturale présente des invariants qui semblent permettre une appropriation accrue de celles et ceux qui y habitent quotidiennement.

Pour saisir ces spécificités, mon choix s'est porté sur deux études de cas réalisés de lotissements par des architectes, urbanistes et paysagistes : les jardins de la Pirotterie à Rezé par le collectif d'architectes Périphériques et Maisons et Jardins à Blanquefort par le paysagiste Alexandre Chemetoff et son architecte Patrick Henry. Il s'agit de s'interroger sur le « plus » que constitue l'intervention d'un architecte. En quoi l'acte de l'architecte sur le pavillon est-il générateur de qualités, architecturales et/ou d'habiter ? Autrement dit, en quoi la contribution d'un architecte dans l'habitat pavillonnaire de lotissement suscite-t-elle l'appropriation des habitant-e-s ?

Ces deux réalisations s'incluent dans un renouveau du lotissement porté par le regain d'intérêt des architectes pour cette forme urbaine dans le début des années 2000. Ainsi, mon étude se place dans la lignée de deux écrits majeurs : « Lotissements avec architectes », de Sabine Guth, avec le soutien de François Xavier Trivière, et l'ouvrage « Visites », d'Alexandre Chemetoff et Patrick Henry. Publiés dans les années 2010, ces travaux sont pour moi les bases d'un travail de recherche et d'analyse de l'évolution des opérations dans le temps.

J'ai choisi de laisser une place centrale aux enquêtes auprès des habitantes, véritables acteurs ices des lotissements. J'ai donc pu illustrer mes recherches de trois cas concrets habités: Liliane, aux Jardins de la Pirotterie, une retraitée locataire d'une maison ICONE; Célestine à Maisons et Jardins, propriétaire d'un T4 patio et enfin Anne et Stéphane, un couple avec deux filles, propriétaires d'un T4 patio à Blanquefort.

Mes hypothèses se retrouvent affirmées et nuancées. A l'échelle du lotissement, il apparait que l'intervention de l'architecte se place dans une forme de contradiction avec le mode de vie du lotissement. Là où les habitantes recherchent avant tout une sorte d'individualisme et de repli sur soi, l'architecte propose une nouvelle façon de vivre en communauté avec convivialité et partage, notamment dans le dessin des espaces publics. L'absence de consultation des futurs usagers s'illustre comme un impensé lors de la conception et ne permet pas de réelle création de liens sociaux.

Pour ce qui est de l'échelle du logement et de ses extérieurs, le pavillon et son jardin restent les lieux d'une appropriation forte, quel que soit l'habitant.e. Dans les opérations étudiées, l'architecte a choisi de concevoir des espaces dans une temporalité nouvelle permettant une certaine adaptabilité des espaces et du pavillon dans son ensemble à une pluralité de profils de foyers mais surtout à leurs évolutions de vie. La décoration et l'ameublement représentent les premières prises en main des espaces disponibles par les habitant.e.s alors que les transformations, aussi minimes soient elles, traduisent une projection plus longue au sein du pavillon.

Ilconviendrait pour tant d'élargir le sujet à deux notions indissociables, l'économie du lotissement et sa temporalité large. L'étude questionne sur le statut de l'habitant e du pavillon. Est-il aujour d'hui nécessaire d'accéder à la propriété privée pour s'approprier pleinement le logement dans lequel on vit ? Un élément de réponse intéressant serait la vision du bailleur sur le sujet.

Enfin, la typologie de logement dite abordable par le plus grand nombre, le contexte pousse à requestionner l'économie de la construction avec des matériaux et une main d'œuvre en constante augmentation. Le pavillon ne doit-il pas se réinventer, tant dans son statut que dans sa réalisation pour évoluer dans un contexte environnemental et sociétal en crise ?



Plans et coupes habités de deux maisons patio Source : Julie GOY

CHEMETOFF Alexandre, HENRY Patrick, Visites, Paris : Archibooks, 2009. 465p.

GUTH Sabine et TRIVIERE François-Xavier, *Lotissements avec architectes : les Jardins de la Pirotterie à Rezé,* Paris: Créaphies Editions, 2015, 233p.

HAUMONT Nicole, HAUMONT Antoine, RAYMOND Marie-Geneviève et RAYMOND Henri, *L'habitat pavillonnaire,* Paris : Centre de Recherche d'Urbanisme, 1971, 146 p.

LEGER Jean-Michel, Derniers domiciles connus, Paris: Créaphis Editions, 1990, 169p.

Périphériques, 36 modèles pour une maison, Paris : Périphériques, 1998, 223p.

Une architecture expérimentale pour la démence du grand âge : Les transformations du Pavillon de l'Orbe, à lvry-sur-Seine, 1991-2016.

Alisea FISICARO, 2023.

#Expérimentation #Grand âge #Démence #Pavillon de l'Orbe #Habitat

L'allongement de l'espérance de vie mène à un accroissement des démences liées à l'âge et des institutions se spécialisent pour accueillir et accompagner les personnes concernées. Cette réflexion qui allie architecture, habitat et bien-être de la personne âgée fait l'objet depuis les années 80 d'appels à idées pour inviter les architectes à concevoir autrement ces lieux de vie. Lauréat d'un concours lancé par les Hôpitaux de Paris en 1987, le Pavillon de l'Orbe d'André Bruyère, situé à Ivrysur-Seine, expérimente avec une certaine tendresse la forme architecturale au service des usages quotidiens de ces personnes. Cet établissement de soins de longue durée est restructuré en 2016 par l'architecte Bertrand Naud, et les transformations effectuées invitent à interroger l'efficacité et la viabilité des dispositifs d'origine.

L'objectif du mémoire est de questionner la capacité du Pavillon de l'Orbe à se transformer face aux nouveaux usages et normes d'aujourd'hui pour formuler un premier bilan de cette architecture expérimentale 30 ans après sa construction.

Pour répondre à la question que posent ces transformations, différents temps d'analyse ont été nécessaires.

Une étude bibliographique a été réalisée avec la lecture d'articles et ouvrages afin d'acquérir des premières connaissances sur l'architecture liée à la démence du grand âge. Puis l'analyse des archives du fonds de l'architecte André Bruyère à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine a été indispensable à la compréhension de cette architecture si singulière et notamment de son contexte d'émergence (documents écrits, graphiques et photographies d'origine). La comparaison avec les plans du bâtiment restructuré par l'architecte Bertrand Naud a été essentielle pour approfondir l'analyse du bâtiment et percevoir les évolutions des dispositifs architecturaux, que le travail iconographique réalisé durant la rédaction du mémoire a matérialisé.

Il a été ensuite nécessaire d'approfondir la découverte de cette architecture en immersion sur site. Celle-ci a été enrichie d'entretiens avec les acteurs ices pluridisciplinaires du projet tels que l'architecte Bertrand Naud et les professionnel le s de santé. Un entretien standard n'étant pas envisageable avec les résident es souffrant de démence, une

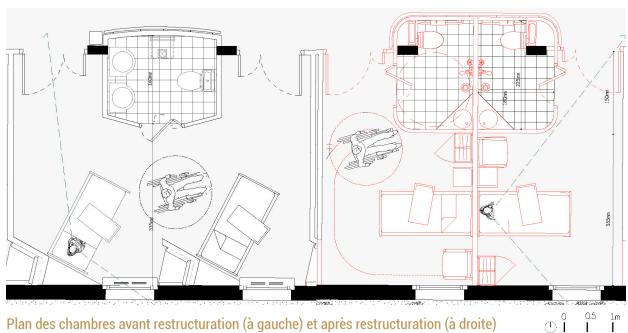
observation des usages et des pratiques a été menée avec la réalisation de relevés habités. Cette observation participante s'est déroulée en deux temps, en milieu de semaine en mai, afin d'observer les déplacements de certain es résident es durant la journée et suivre les professionnel les de santé dans leurs activités ; une seconde phase a eu lieu en novembre en fin de semaine avec une analyse plus ciblée des espaces et de leurs transformations. Cette seconde phase comprenait la mise en place d'un protocole photographique à partir du point de vue des photographies des archives, pour dévoiler les transformations depuis l'état d'origine à aujourd'hui.

Le caractère évolutif du bâtiment semble avoir été voulu dès sa conception. L'intention de l'architecte André Bruyère a été d'apporter une liberté à l'individu et à la forme par un plan libre. Cette géométrie courbée permise par le béton armé forme un des aboutissements de son travail de conception, avec la possibilité de proposer ici une architecture sculpturale accessible, notamment d'un point de vue financier.

Le mémoire a montré que la restructuration, principalement concentrée sur la partition des chambres doubles en deux chambres individuelles, est facilitée par le plan curviligne, la place des ouvertures et la structure porteuse. Les espaces de vie collective, qui sont aussi les espaces de déambulation, conservent une épaisseur confortable ; les modifications sont ensuite de l'ordre du mobilier et de la peinture. Le mémoire a révélé que ces évolutions s'appuient sur la valorisation des dispositifs architecturaux existants en corrélation avec l'avancée des connaissances sur la démence et le maintien des capacités d'autonomie. La nature des transformations ne modifie donc pas l'originalité de la géométrie du plan et confirment même la capacité de cette architecture à pouvoir les accueillir.



Photographie de la maquette du pavillon de l'Orbe située dans le hall d'entrée de l'établissement, Source: Delphine BLAST pour « LE MONDE ».



Plan des chambres avant restructuration (à gauche) et après restructuration (à droite) du Pavillon de l'Orbe. Source : Alisea Fisicaro d'après le plan d'ABN Architectes redessiné.

CHASLIN François et ROY Ève, André Bruyère. La tendresse des murs, Paris, Editions du patrimoine, Collection « Carnets d'architectes », 2015, 176p.

DEHAN Philippe, L'habitat des personnes âgées : du logement adapté aux établissements spécialisés, Paris : Editions Le Moniteur, 1997, 344p.

LABARCHEDE Manon, Les espaces de la maladie d'Alzheimer : conditions de vie, hébergement et hospitalité, Université de Bordeaux, Thèse de doctorat en sociologie sous la direction de Guy Tapie et de Muriel Rainfray, 2021, 418p.

05.

L'architecture face au climat

L'habitat individuel solaire, un échec? Les Cochevis à Cergy-Pontoise de 1983 à nos jours. Jaouad FASLA, 2022.

#Maison solaire #Mur trome #Serre #Expérimentation #Confort

Ce mémoire analyse une opération d'habitat individuel groupé expérimental construite en région parisienne au début des années 1980. Dans la vague d'expérimentation de maisons solaires de la période concernée, cet ensemble propose des serres et des murs trombe.

En croisant une analyse architecturale, des entretiens avec les habitant.e.s et les acteurs.ices, des relevés et mesures, cette recherche aborde l'évolution de ces dispositifs dans le temps, leur impact sur la conception architecturale et leur incidence sur le confort des maisons et de la manière dont ils sont vécus par les résident.e.s. Est-ce que l'architecture expérimentale des années 80 utilisant des serres et des murs Trombe assure jusqu'à présent un confort aux usagers et quel est l'impact de ces dispositifs sur la conception architecturale ?

Depuis les années 1970, la France ne cesse de renforcer ses moyens de faire face aux conséquences de la consommation excessive de l'énergie, plus particulièrement dans le secteur du bâtiment. Ce mémoire examine la source de ce phénomène qui commence par l'émergence des projets expérimentaux d'habitat qui ont suivi le premier choc pétrolier de 1973, évènement déclencheur d'une série de projets laboratoires lancés à l'époque par le Plan Construction (PUCA) avec l'enjeu principal d'économiser l'énergie en mettant en œuvre de nouvelles techniques et de nouveaux dispositifs pour tirer le meilleur parti des ressources renouvelables comme alternative aux ressources fossiles.

Quarante ans environ après le lancement de ce programme, l'enjeu de cette recherche est de savoir si ces projets restent adaptés aux exigences actuelles, et notamment de savoir si la mise en œuvre des dispositifs solaires a apporté du confort aux usagers et donné des qualités architecturales à ces opérations. Il s'agit aussi de s'interroger sur l'impact que ces dispositifs ont eu sur la conception de l'habitat : sont-ils juste de simples objets techniques intégrés à un logement traditionnel ou modifient-ils la spatialité intérieure et la forme architecturale et induisent-ils des espaces singuliers et par conséquent une transformation des modes d'habiter ?

Nous avons focalisé nos analyses sur l'opération expérimentale Les Cochevis, livrée en 1983 dans la région Ile de France par les architectes

Henri-Pierre Quin et Bruno Boschetti.

Pour tenter de vérifier les hypothèses de départ, une approche de recherche qualitative a été mise en place concernant le recueil et l'analyse de données, avec une démarche de présence sur le terrain, et d'aller-retour incessant entre la théorie et le discours des personnes interrogées. Ce mode de recherche a permis de rencontrer des résident.e.s de chaque typologie de l'opération, et d'effectuer huit entretiens in-situ avec elles et eux. De plus, un relevé a été effectué sur les qualités thermiques et visuelles du projet suite aux propos qui se sont dégagés lors des entretiens, afin de confronter les évaluations des performances effectuées après quelques années de la mise en œuvre de l'opération avec celle d'aujourd'hui. Parallèlement, l'exploitation d'archives du projet a permis de repérer les transformations opérées depuis sa livraison.

Au terme de cette enquête, l'opération apparait comme un semi-échec. On constate en effet que plusieurs résident es ont décidé de neutraliser différents éléments essentiels du projet. Une part d'entre elles et eux ont décidé, soit de supprimer complètement les dispositifs solaires initiaux (murs Trombe), soit d'effectuer des travaux de réhabilitation au niveau des serres.

De fait, les dispositifs solaires s'avèrent ne pas apporter de qualités d'usage supplémentaires aux maisons. Inversement, ils ont souvent été des sources d'inconfort thermique (mais aussi acoustique, visuel et spatial) pour les habitant.e.s. Les analyses montrent que ces déconvenues découlent à la fois de la conception technique et dimensionnelle des dispositifs eux-mêmes, encore expérimentale à l'époque, mais aussi de leur intégration architecturale, souvent simpliste et contradictoire avec d'autres enjeux du projet. Néanmoins, au-delà de ces défauts, des qualités intrinsèques à l'architecture de ces maisons satisfont les habitants, telles que l'implantation, l'orientation ou la distribution.

Finalement, ce travail montre que la conception d'une architecture incorporant des dispositifs solaires passifs exige de s'appuyer sur des connaissances et une capitalisation d'expériences.



Le lotissement Les Cochevis, construit à Cergy-Pontoise, totalise 39 logements individuels groupés en accession à la propriété, répartis en trois types, expérimentant plusieurs configurations de serres et de murs Trombe.

Source : Géorportail.



Deux maisons du lotissement Les Cochevis. Source non communiquée.

Bibliographie sélective

HESHONG Lisa, Architecture et volupté thermique, Marseille: Editions Parenthèse, 1981, 96p.
GUENOUN Gabriel et KALMANOVITCH Jean-Claude, Des Serres Pour Habiter, Editions Le Moniteur, 1980, 143p.
LIEBARD Alain, Traité d'architecture et d'urbanisme bioclimatiques, Editions Le Moniteur, 2006, 768p.
OLIVA Jean-Pierre, La conception bioclimatique, Editions Terre vivante, 2006, 239p.
VRIGNON Alexis et JARRIGE François, Face à la puissance: Une histoire des énergies alternatives à l'âge industriel, Editions La découverte, 2020, 400p.

Entre expérimentation et normalisation : le bioclimatisme dans le logement collectif (2010-2020). Rôle et influence du tampon bioclimatique au sein de différentes opérations françaises. Marion BOULITREAU, 2022.

#Bioclimatisme #Logement collectif #Serre #Qualité d'usage et d'habiter

Le sujet traité dans ce mémoire s'ancre autour des thématiques de l'habiter, du logement collectif et du bioclimatisme, autour du prisme du dispositif de la serre, ou tampon bioclimatique. En effet, la serre est un dispositif architectural souvent mobilisé par les architectes de cette dernière décennie en France, pour répondre à l'évolution des normes de performance thermique dans le bâtiment, car elles permettent notamment d'accumuler de la chaleur solaire puis de la retransmettre dans le logement, tout en proposant une surface d'usage « en plus ».

De quelle manière les dispositifs bioclimatiques apportent-ils de la qualité d'habiter dans le logement collectif tout en répondant aux enjeux de la transition énergétique ?

Dans un premier temps, l'observation suppose que dans le logement collectif, les principes bioclimatiques produisent des opérations assez similaires. En effet, ces principes répondent à des invariants scientifiques, guidant alors la forme du bâtiment, ses orientations, ou la place de la serre dans celui-ci. On se demande donc si cela ne produit pas des architectures « autistiques » ou des « modèles types » dialoguant finalement peu avec leur environnement urbain. Mais d'autre part, puisqu'elle se veut en relation constante avec son environnement, on peut faire l'hypothèse qu'une architecture bioclimatique présente forcément des qualités supplémentaires face à la production commune : notamment dans les apports de lumière, la disposition des espaces peut-être davantage liée au climat et aux besoins physiologiques, tout en proposant une manière de se chauffer plus passive et plus économe, envisageant les éléments climatiques extérieurs non plus comme une contrainte dont il faudrait uniquement se protéger, mais comme une ressource non négligeable. De par sa résolution architecturale proposant des espaces tampons régulant la température au sein du logement, l'architecture bioclimatique permettrait d'offrir de la surface « en plus », habitable et appropriable.

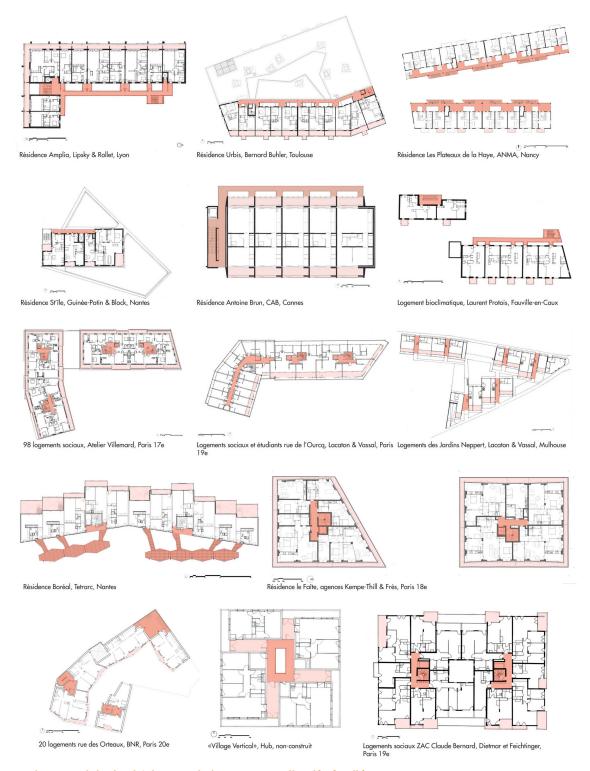
Afin de confirmer ou d'infirmer ces hypothèses, un corpus de quatorze cas d'études a été défini : des opérations de logement collectifs situées en France, présentant une diversité de climats et de situations urbaines. Toutes présentent un espace de serre ou de tampon bioclimatique. L'analyse a mené à différents résultats :

D'une part, les bâtiments se classent selon deux grand types récurrents : les barre et les plots, répondant plus ou moins à leur contexte urbain. Ces deux formes ne prouvent pas leur efficacité en termes de compacité, puisque c'est plutôt la taille du bâtiment qui va venir jouer sur cette performance.

D'autre part, ces deux formes types invitent les architectes à deux con. Dans le cas des opérations en forme de barre, la serre est placée selon sa meilleur orientation, donc systématique au sud ou à l'ouest. Cette position invite ainsi à une orientation hiérarchisée des espaces et des usages, où les espaces communs du logement, prolongés par les serres, donnent du coté le mieux orienté, et les chambres du côté le moins bien orienté. Pour les opérations en forme de plot, la stratégie adoptée est celle de la serre comme double peau, qui vient faire le tour du bâtiment. Les dispositions des espaces intérieurs ne sont plus déterminées par des logiques d'orientations car tous donnent sur la serre, et les plans restent classiques, avec une partition claire entre espaces communs et espaces intimes.

Globalement, dans les cas étudiés, les principes bioclimatiques ne viennent pas réinventer une nouvelle manière de dessiner du logement. Dans la plupart des opérations, l'espace de la serre semble être ajouté comme système «correctif» ou «additionnel» à l'enveloppe. Elle n'apporte pas de réels atouts, que ce soit thermiques ou de qualités d'espaces. De plus, la serre pose la question de sa dimension « habitable ». Cet espace, qui demande dans de nombreux cas des changements régulier de l'agencement de son dispositif pour adapter ses performances au climat (naccos orientables, baie à ouvrir pour permettre la ventilation) peut-il vraiment devenir un espace de vie? Et, quand ses performances thermiques sont pleinement exploitées, permet-il de constituer un climat réellement « vivable », de par sa température ?

Finalement, ces dispositifs ne permettent pas à eux seuls de réellement créer des formes innovantes ou des nouvelles manières d'habiter. En effet, ces habitats restent très normés et répondent à des schémas de répartitions qui existent depuis les années 50.



Analyse spatiale des bâtiments de logements collectifs étudiés. Source : Marion Boulitreau, d'après les documents graphiques fournis par les architectes

COURGEY Samuel et OLIVA Jean-Pierre, La conception bioclimatique, Mens: Editions Terre Vivante, 2006, 239p. ELEB Monique et SIMON Philippe, Entre confort, désir et normes, le logement contemporain (1995-2012), 2012, 303p.

NEMOZ Sophie, « La construction impérative de l'habitat durable: Origines et perspectives d'un mot d'ordre à venir », *Emulations - Revue de sciences sociales*, 999, 2011.

RAHM Philippe, Architecture Météorologique, Editions Archibooks, 2009, 123p.

L'habitat participatif bioclimatique à l'épreuve de la collaboration entre habitants et architectes. Etude de trois projets en région lyonnaise. Mélanie DELORME, 2022.

#Participatif #Collaboration #Bioclimatique #Appropriation #Pérennisation

Ce mémoire part d'un constat : l'habitant.e a une importance considérable dans la viabilité des dispositifs bioclimatiques. Or il n'en connait souvent pas les principes et tend ainsi à surconsommer. Est-ce qu'un lien plus étroit entre habitant.e.s et architectes serait une clé pour aller plus loin dans les ambitions écologiques ? Ce lien étroit se retrouve dans les projets d'habitat participatif, où les habitantes sont en contact direct avec les architectes lors de la conception de leur projet, leur lieu de vie. Le travail de Camille Devaux (2011) illustre ceci en mettant en lien degré de participation et écologie. Cela a amené à la problématique suivante : la collaboration entre habitant.e.s et architectes permet-elle de produire des projets d'habitat participatif bioclimatiques pérennes?

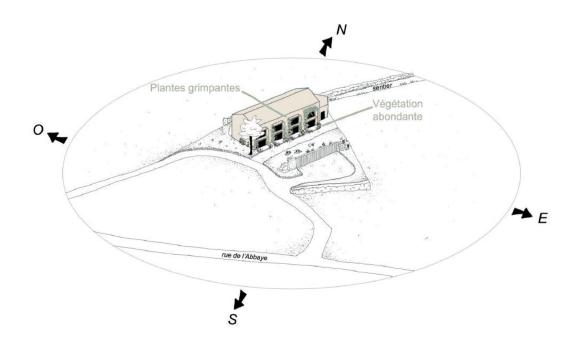
Pour y répondre, j'ai établi des hypothèses qui découlent de différentes notions : négociations, transmission, pérennisation. Au départ, l'axe de mon étude portait sur cette collaboration et ce que cela apportait au projet écoconçu. L'idée était d'étudier les principes d'échanges et les méthodes mises en place pour amener le projet à user des dispositifs bioclimatiques et à les rendre au maximum performants. J'ai ainsi recherché des études de cas pour explorer ces hypothèses : La Viorne à Villefontaine (38) ; Coteau de la Chaudanne à Grézieu la Varenne (69) /Toit&Co à Mornant (69). Or, cet axe d'étude m'a fait comprendre que l'habitat participatif est foisonnant en écrits. La difficulté a été de trier les données et de les recentrer autour de mon sujet. Mon travail a été itératif, fait de va et vient entre analyses des études de cas et état de l'art de différentes disciplines pour enrichir le sujet. Cela m'a permis d'avoir une approche transdisciplinaire autant architecturale que sociologique.

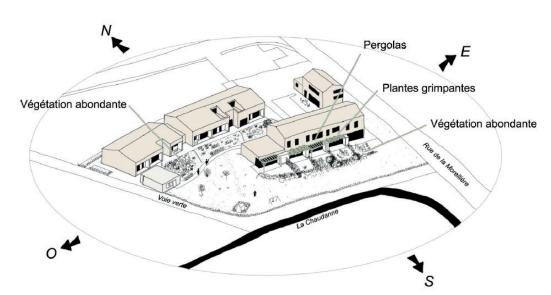
De plus, le travail d'entretiens a soulevé un élément que je n'avais pas saisi dans l'état de l'art : l'importance du choix de l'architecte dans la réussite du projet. La place de l'architecte était souvent étudiée après que les habitants l'aient choisi et non les raisons de ce choix et surtout son importance. Pourtant, les études de cas ont montré que ce choix a été déterminant dans la poursuite des projets bioclimatiques. Or ce choix est aujourd'hui assez éloigné des compétences des habitantes. C'est

ici que le livre intitulé *La Culture Architecturale* des Français, de Guy Tapie a permis de mettre en perspective le sujet. Les habitants n'ont souvent pas les clés pour faire un choix avisé et trouver le bon architecte. Trouver « le bon architecte » ne signifie pas qu'il y ait une bonne ou une mauvaise pratique mais une en accord avec les ambitions écologiques des habitants.

Ainsi, l'idée n'a plus seulement été de comprendre les jeux de négociations et de transmission qui permettent la mise en place de principes bioclimatiques lors de la conception mais l'influence des prémices du projet pour avoir une réflexion plus précise. Le sujet a donc mis au jour que la question de la collaboration entre architectes et habitants pour produire des projets bioclimatiques ne s'arrêtant pas à la phase conception mais va de la naissance de l'idée à la phase habitée. Cela dépend ainsi du profil des habitant.e.s, de leur niveau de sensibilité et des moyens de sensibilisation qui les ont influencés et surtout de trouver le ou la «bon·ne» architecte qui va ensuite mettre en place des méthodes pour échanger et écoconcevoir avec les habitant.e.s.

Cette approche qui traverse l'ensemble du processus de conception d'un projet a permis une prise de recul par rapport aux hypothèses : les négociations, les transmissions et la pérennisation sont influencées par le choix de l'architecte et par le profil des habitant.e.s. Au niveau des négociations, les affinités facilitent les engagements communs entre architectes et habitants. Négocier permet la mise en place de plus de principes bioclimatiques mais surtout de faire accepter les contraintes qu'ils induisent, par exemple, la compacité entraîne du vis-à-vis mais également des plans répétitifs. Les principes bioclimatiques ne sont plus vus comme contraignants mais comme bénéfiques avec une consommation moindre en électricité ou un confort thermique plus important. L'architecte peut alors en proposer un plus grand nombre et aller plus loin que les attentes des habitant.e.s. Cette transmission amène ainsi à pérenniser les principes bioclimatiques.





Des dispositifs architecturaux pleinement appropriés au sein de l'opération Toit&Co à Mornant (69) (en haut) et Le Coteau de la Chaudanne à Grézieu-la-Varenne (69) (en bas). Source : Mélanie Delorme, à partir des documents de l'architecte Damien Gallet.

Bibliographie sélective

BENCHIMOL Vidal, *Les nouveaux bâtisseurs, Construire autrement à l'heure du défi climatique*, Editions Gallimard, Collection « Alternatives », 2020, 128p.

DEVAUX Camille, « Accompagner les projets d'habitat participatif et coopératif », Guide édité par l'Union Sociale pour l'Habitat (USH) et la Fédération Nationale des Sociétés Coopératives d'HLM (FNSCHLM), 2011.

MACAIRE Elise, « Des architectes à l'épreuve de la participation », in DE CONINCK F. et DEROUBAIX J.-F. (dirs.), *Ville éphémère, ville durable - Nouveaux usages, nouveaux pouvoirs,* Editions de l'Œil d'Or, Paris, 2009, pp.135-147. TAPIE Guy (dir.), *La culture architecturale des français,* Presses de Sciences Po, Collection « Questions de culture chiffres Ministère de la Culture », 2018, 248p.



Publication réalisée par Bénédicte Chaljub, Amélie Flamand, Lorette Klepper et Rémi Laporte, avec le soutien de l'UMR Ressources. Septembre 2023.





